

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Hauts de Bienne
35 quai André Lamy

école professionnelle dite Ecole nationale d'Optique puis lycée polyvalent Victor Bérard

Références du dossier

Numéro de dossier : IA39000662

Date de l'enquête initiale : 2000

Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire topographique , enquête thématique régionale lycées publics de Franche-Comté

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école professionnelle, lycée

Précision sur la dénomination : lycée polyvalent

Appellation : Ecole nationale d'Optique puis lycée polyvalent Victor Bérard

Parties constituant non étudiées : amphithéâtre universitaire, conciergerie, logement, infirmerie, cantine, pensionnat, gymnase, transformateur, escalier indépendant, rotonde de jardin, jardin, cour, garage

Compléments de localisation

anciennement commune de Morez

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Après une première école communale d' " horlogerie en petit " (montres), attestée de 1855 à 1861-1862, la municipalité héberge dans ses nouveaux locaux, inaugurés en 1890 et associant hôtel de ville et groupe scolaire ([voir ce dossier](#)), l'école pratique d'industrie créée par le décret du 31 août 1895. Le deuxième directeur, Jules Monneret, ouvre une section de lunetterie en 1904 puis une section commerciale en 1907. Face au succès de l'école et à ses besoins d'expansion, le conseil municipal demande sa nationalisation le 22 juillet 1922. Avec l'appui du sénateur Victor Bérard et de l'inspecteur de l'Enseignement technique Albert Odobey, le maire Henri Lissac et le directeur Monneret obtiennent, par la loi du 13 juillet 1925, que l'établissement soit transformé en École nationale professionnelle (création validée par le décret présidentiel du 21 mars 1928). Le 28 décembre 1925, l'État confie à Paul Guadet (1873-1931), architecte en chef des bâtiments civils et architecte de l'Enseignement technique (auteur par ailleurs à la même époque de l'[École nationale d'Horlogerie de Besançon](#)), la construction de locaux dédiés à cette école. Le terrain retenu est fort pentu et peu accessible, mais situé en ville. Guadet intègre les multiples contraintes techniques dans son projet, organisé en cinq bâtiments couverts de terrasses : A (escalier et logements), B (enseignement), C (économat et logements), D (internat) et P (galerie reliant C, D et B). L'exécution, confiée pour le gros œuvre à l'entreprise parisienne Georget et Cormier, est surveillée par l'architecte André Boucton, de Besançon, qui assume seul l'achèvement du chantier après le décès de Guadet le 16 octobre 1931. Ouvert le 15 octobre 1932, avec 156 élèves dont 109 internes, le nouvel établissement est inauguré le 18 juin 1933. Il est agrandi au début des années 1950 : le bâtiment D est surélevé d'un étage et couvert d'un toit à longs pans puis c'est, en 1954, au tour du bâtiment B de subir la même transformation. Le développement du lycée impose une rénovation générale à partir des années 1990 et certaines extensions, dues à l'architecte Jean-Michel Curtet, de Saint-Claude : bâtiment E (1993-1994) destiné à des salles de cours et au Centre de documentation et d'information, bâtiment F (1997) dans son prolongement au nord pour des salles d'optique, physique et chimie, cafétéria à l'angle de la galerie P et de l'internat D. Par ailleurs, l'architecte bisontin Olivier Tardy restructure ce dernier (de 2008 à 2011) et aménage un étage supplémentaire dans le comble (tout en préservant la capacité d'accueil, soit 200 élèves).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle
Dates : 1929 (daté par source, daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Guadet (architecte, attribution par source, attribution par travaux historiques),
Georget et Cormier (entrepreneur, attribution par source), Jean-Michel Curtet (architecte, attribution par source),
Olivier Tardy (architecte, attribution par source), André Boucton
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Victor Bérard (personnage célèbre, attribution par travaux historiques)

Description

Les bâtiments d'origine, en béton armé, sont étagés d'ouest en est (en remontant la pente) sur un total de onze niveaux. Chacun s'élève sur quatre niveaux (A et P) ou cinq niveaux (B, C, D). Dans l'axe de la pente, le bâtiment A accueille la conciergerie et des logements et, surtout, l'escalier droit monumental reliant l'entrée quai Aimé Lamy au bâtiment de l'administration puis, prolongé par la galerie P en béton enduit, atteint les corps C et D. Le bâtiment B, orienté nord-sud, réunit salles de cours, ateliers, deux amphithéâtres (aux 1er et 2e étages), les bureaux de l'administration (au 1er) et le gymnase (au 3e). Son avant-corps occidental, sommé par une horloge monumentale, est occupé par le grand escalier tournant. Le bâtiment D, parallèle à B, héberge le restaurant, la laverie et l'internat. Placé contre son angle sud-ouest, où se développe la cafétéria, le bâtiment C réunit dans son plan en L services et logements du personnel. Dans la cour, parallèles au bâtiment B, se développent les corps E (au sud) et F (au nord). Le bâtiment E compte un rez-de-chaussée et deux étages carrés, chacun en retrait par rapport à celui qu'il surmonte afin de ne pas diminuer la luminosité ; son toit terrasse (partiellement végétalisé) prolonge la cour. Le bâtiment F a deux étages de plus (le 3e étant en rez-de-chaussée sur la cour) et est protégé par un toit bombé métallique. Les corps B et D ont des toits métalliques à longs pans et croupes, portés par des charpentes en béton armé ; D présente un pignon découvert au nord et des égouts retroussés.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, enduit ; essentage de tôle
Matériau(x) de couverture : métal en couverture, béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 3 étages carrés
Couvrements : charpente en béton armé apparente
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans, pignon couvert ; croupe ; noue ; pignon découvert ; toit bombé
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, escalier en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour ; escalier isolé
Autres organes de circulations : ascenseur

Décor

Techniques : mosaïque, ferronnerie
Représentations : carré ; losange ; cercle
Précision sur les représentations :
De style Art déco, la décoration de l'école associe mosaïques et ferronnerie. Surmontée par l'inscription " École nationale professionnelle Victor Bérard ", la façade sur le quai Lamy joue sur le contraste entre béton, briques rouges et mosaïque bleue avec filets dorés. Dans les escaliers monumentaux et le grand amphithéâtre, l'accord se fait entre le revêtement de gravillons noirs et marron et les tesselles de mosaïques carrés allant de ces couleurs au jaune. Les ferronneries du portail d'entrée et des garde-corps font appel à un décor de formes géométriques, à base de motifs circulaires (portail) ou carrés voire losangiques.

Statut, intérêt et protection

Cette œuvre de Paul Guadet témoigne de son habileté à intégrer dans un programme les contraintes techniques, particulièrement fortes à Morez, d'où l'importance des escaliers monumentaux. Belle illustration de l'Art déco, notamment par son entrée et le grand amphithéâtre, elle doit être mise en perspective avec l'école d'Horlogerie de Besançon, contemporaine, où Guadet a repris le même langage formel.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Éléments remarquables : escalier, amphithéâtre
Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

Considérée comme la ville la plus industrielle du département, Morez se devait de développer la formation professionnelle de ses ouvriers. Les aménagements apportés, au milieu de la décennie 1850, par la municipalité aux bâtiments hébergeant ensemble l'administration communale et les halles (aux vins et aux blés) attestent de cette volonté. En effet, dans sa séance du 12 février 1854, le Conseil municipal rappelle la délibération de la Chambre consultative de Morez, en date du 8 novembre 1853, « proposant l'organisation, à Morez, d'une Ecole d'horlogerie pour la montre », aussi appelée « horlogerie en petit » par opposition à la fabrication des horloges comtoises ou d'édifice. Cette proposition vise à diversifier la production locale à un moment où l'« horlogerie en gros » s'essouffle. La Chambre consultative se déplace d'ailleurs en mission d'étude à Morteau (Doubs) et en Suisse. « Considérant qu'il résulterait de grands avantages, pour le Canton de Morez, de l'introduction dans ce pays de la fabrication de la montre », le Conseil s'engage à fournir les locaux pour l'école et à lui garantir une subvention annuelle de 2000 F pendant cinq ans (une souscription est même organisée en parallèle). Le 15 juillet, Vital Ponard donne un devis avec cette observation : « L'administration locale de la Ville de Morez, toujours attentive et empressée de faciliter en faveur de la classe ouvrière le développement et l'accroissement de l'industrie, a dans ce but intéressant formé le projet de créer à Morez une école modèle pour la fabrication de l'horlogerie en petit. Le succès et de précieux avantages ne paraissent pas douteux si l'on considère qu'un grand nombre d'ouvriers de cette localité, qui ont déjà poussé si loin le perfectionnement de la grosse horlogerie, possèdent naturellement une aptitude toute spéciale et analogue pour ces autres genres à introduire qui emprunte beaucoup de combinaisons de la première. » Il propose d'aménager à l'étage de la halle aux vins (en fait l'ancienne halle aux blés devenue Entrepôt général des vins) un atelier (30 m x 6 à 7 m) côté sud et des appartements pour les maîtres (15 m x 6 à 7 m) dans l'angle sud-est. Le mur côté cour devra être exhaussé « afin qu'en définitive cet établissement soit composé 1° d'un atelier de vingt trois mètres de longueur sur quatre mètres de largeur, trois mètres vingt centimètres d'élévation prenant jour par quinze fenêtres à ouvrir dans le mur sur la cour de la halle », 2° d'une allée de 1,50 m de largeur « éclairée par trois fenêtres circulaires prenant jour du côté de la place d'arme, cette allée séparée de l'atelier par une rangée d'armoires ouvrant sur l'allée pour servir de vestiaire », 3° de cuisines... Un établi est prévu : « En arrière des fenêtres de l'atelier, à hauteur d'appuis, on établira une table longitudinale en bois de hêtre sec de vingt trois mètres de longueur, un mètre de largeur et huit centimètres d'épaisseur. » Adjugés le 21 août aux sieurs Jean-Célestin Benoît père et fils, entrepreneurs à Morez, moyennant 3197,88 F, les travaux sont reçus provisoirement le 25 août 1855 puis définitivement le 5 novembre 1856.

Bénéficiant de subventions du département et de l'État, l'école ouvre ses portes le 1er mars 1855 avec deux professeurs et dix-sept élèves. Toutefois, les financements complémentaires cessant à la fin de la décennie, elle ferme en 1861 ou 1862. Selon Jean-Marc Olivier, cet échec est imputable à une sous-estimation des différences entre l'horlogerie en gros – maîtrisée dans la région – et celle en petit et au retard technique par rapport aux horlogers suisses.

- De nouvelles écoles

Il est de nouveau question de formation professionnelle lorsque la municipalité décide, en 1876, de se doter de nouvelles écoles.

Dans sa séance du 26 juillet 1876, le Conseil municipal élabore un Programme pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville et des Écoles de Morez. Il valide par la suite le principe de réunir en un même lieu, au centre de la ville, une salle d'asile (actuelle école maternelle) – pour les enfants de 2 à 6 ans – et diverses écoles, avec séparation par sexe : écoles enfantines – de 6 à 9 ans –, écoles élémentaires – de 9 à 12 ans – et écoles supérieures – de 12 à 15 ans (les écoles primaires supérieures ont été instituées par la loi Guizot du 28 juin 1833). Cet enseignement supérieur est alors délivré sous forme de cours complémentaire (d'un an).

Toutefois, l'organisation scolaire changeant, le préfet demande à la ville de trancher sur le statut de l'établissement, ainsi que le relate la délibération du Conseil municipal du 14 septembre 1888 : soit « maintenir au cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur annexé à l'Ecole de Garçons de Morez le caractère d'établissement d'enseignement primaire supérieur régi par le décret et l'arrêté organique du 18 janvier 1887 ou bien [...] assimiler ce cours aux Écoles manuelles d'apprentissage placé sous le régime de la loi du 11 décembre 1880 et du décret du 17 mars 1888 » [...] Création nouvelle, l'école manuelle d'apprentissage peut être fondée par une commune ou un département, et être subventionnée par les ministères de l'Instruction publique et du Commerce et de l'Industrie, sous la double tutelle desquels elle est placée en 1888. Dans un rapport de cette année, l'inspecteur général de l'enseignement Jost signale « avec regret la décadence à Morez et dans les cantons voisins de l'industrie horlogère et lunetière » et préconise « de donner un caractère professionnel spécial à la future école primaire supérieure en construction » [...]

La commission municipale créée pour étudier cette question écrit : « En présence du malaise qui pèse sur nos industries locales et particulièrement sur l'horlogerie, on peut dire qu'on n'a jamais reconnu une plus grande nécessité de créer un Enseignement professionnel et spécial, d'où puissent sortir des sujets instruits et capables de relever une industrie qui se meurt et qui dans quelques années, nous le craignons, n'existera plus qu'à l'état de souvenir. L'Enseignement technique est partout l'objet de la préoccupation publique, aussi ce qui milite le plus en faveur de la création d'une école de ce genre, c'est la quantité innombrable de ces établissements qui viennent d'être fondés aux États-Unis, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Autriche et surtout en Allemagne où le nombre des Écoles de métiers à presque doublé depuis quinze ans. »

« Considérant que Morez est le centre d'une importante industrie qui se meurt parce qu'elle est restée stationnaire en face des industries similaires de l'étranger aidées et encouragées par leurs Gouvernements ; qu'il ne manque à nos ouvriers fort intelligents qu'un enseignement théorique et pratique pour en faire des artisans habiles et ingénieux, capables de ramener par leur bon goût les formes artistiques, l'ingéniosité des mécanismes, l'ancienne prospérité de la région », mais prenant en compte la faiblesse de ses ressources « en totalité absorbées par l'établissement du groupe scolaire et des écoles maternelles », le Conseil émet donc, le 14 septembre 1888, le vœu que soit créée à Morez « pour le relèvement de l'industrie régionale une Ecole professionnelle départementale ou nationale ayant pour objectif l'industrie horlogère et lunetière de la région ».

Le préfet répond en faisant remarquer que les obstacles seraient grands pour obtenir une école nationale ou départementale, d'où des délais longs, si bien que la municipalité décide le 14 mars 1889 de s'en tenir à une école professionnelle communale. Elle valide en outre la modification des plans proposée par les architectes Ferret et Pinchard, en charge de la construction de l'hôtel de ville et du groupe scolaire, « en vue de l'adjonction à la future école primaire supérieure de deux ateliers supplémentaires, d'un dortoir et d'un réfectoire », pour un coût de 7067,32 F. Cette somme est augmentée du montant du mobilier nécessaire et de l'outillage des ateliers (4127 F pour celui d'horlogerie, 875 F pour l'ajustage, 1475 F pour la menuiserie) ce qui porte l'investissement à 16 044,32 F, auxquels il faudra ajouter 3500 F de fonctionnement, incluant notamment le traitement de deux contremaîtres (somme portée à 5500 F en juin car un troisième contremaître et un professeur de dessin sont comptés). Nouvelle extension en 1890, avec l'aménagement d'un logement dans un pavillon (9796,85 F). Les locaux sont donc prêts en 1891, l'inauguration officielle de l'hôtel de ville ayant eu lieu le 10 août 1890. Faute de finances, l'école professionnelle n'ouvre cependant pas mais l'enseignement est dispensé dans un cours complémentaire dont la durée est portée à deux ans.

En 1892, le 12 août, la municipalité souhaite passer l'enseignement de deux à trois ans, c'est-à-dire transformer le cours complémentaire en véritable école primaire supérieure professionnelle (les « écoles nationales primaires supérieures et professionnelles préparatoires à l'apprentissage », futures écoles nationales professionnelles, ont été créées par le décret du 9 juillet 1881). Puis le 18 novembre suivant, après avoir visité un établissement équivalent à Montbéliard (l'école régionale professionnelle créée le 12 septembre 1890 et devenue école pratique d'industrie en 1892), elle « demande la transformation de l'école primaire supérieure professionnelle en " Ecole pratique d'Industrie " rattachée au Ministère du Commerce d'après la loi du 26 janvier 1892 ». Cette loi, qui place sous la tutelle de ce ministère 12 écoles primaires supérieures dotées d'une section professionnelle, leur donne le statut d'Ecole pratique de commerce et d'industrie, chargée de former « des ouvriers instruits, habiles, capables de gagner leur vie à la sortie de l'Ecole, et des employés de commerce immédiatement utilisables au bureau ». Elle connaîtra un succès certain puisque les écoles de ce type seront au nombre de 122 en 1941.

Pour faciliter cette création, la municipalité initie en 1893 la constitution d'un syndicat intercommunal mais l'abandonne dès l'année suivante (en octobre), sur avis du préfet, se résignant à assurer seule le financement. Le 9 mai 1894, elle approuve la proposition de l'architecte voyer Jorez « en vue de l'aménagement des locaux actuels pour l'installation d'une Ecole pratique d'Industrie à Morez » (3809,53 F) ainsi que la soumission du menuisier Gauthier « pour la fourniture du mobilier des salles et des classes » (610 F).

Finalement, l'école pratique est créée par le décret du 31 août 1895, ce qui en fait la première école professionnelle du département.

- L'école pratique

Comptant 23 élèves lors de son ouverture le 5 novembre 1895, l'école pratique d'industrie est dirigée par Pauly.

Jules Monneret lui succède le 1er octobre 1904 et ouvre immédiatement une section de lunetterie. La formation concerne alors la petite mécanique « appliquée surtout à la construction de l'outillage » (qui a remplacé l'ajustage en 1903), la moyenne et la grosse horlogerie, la lunetterie, la menuiserie et l'ébénisterie. Avec la création d'une section commerciale en 1907, l'établissement devient Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, transformation soutenue par le Conseil municipal dans sa délibération du 31 mai 1907 : « L'inspecteur général des Écoles pratiques s'est montré favorable à cette création qui rendrait les plus grands services à nos petits fabricants qui tous sont commerçants et font des affaires avec toutes les parties du monde. »

Les élèves sont au nombre de 75 (dont deux seront, l'année suivante, présentés au concours d'entrée à l'école des Arts et Métiers). Ils sont recrutés à l'âge de 12 ans révolus pour ceux ayant le certificat d'études (13 pour les autres), pour une scolarité de trois ans avec un enseignement alliant à égalité théorie et pratique (généralement quatre heures chacune). « Tous les élèves de la Section industrielle sont tenus d'avoir le vêtement d'atelier composé d'un pantalon et d'une veste en toile bleue. En dehors de l'atelier, la casquette seule sera obligatoire. » Précisions (en 1912) pour la section de lunetterie et optique : « Les apprentis lunetiers passent tous les jours cinq heures à l'atelier où, sous la direction d'un contremaître choisi parmi les meilleurs lunetiers de Morez, ils procèdent à l'exécution de leur petits outils et aux passes de fabrication et de réparation de divers modèles de lunettes de pince-nez comprenant : soudage des pièces, ébauchage, montage en ressort, finissage, et rhabillage. Ils sont exercés : 1° au surfaçage des verres sur une machine Borsch américaine et qui permet l'exécution de tous les numéros de verres sphériques, cylindriques et même toriques ; 2° au montage de verres à la main et sur les machines à déborder que possède l'Ecole, et d'après les ordonnances d'oculistes ; 3° à la prise des

mesures et à l'ajustage des montures de lunettes ou pince-nez d'après les dimensions données, ou prises sur la figure des clients. » Outre les cours d'optique, de lunetterie et d'enseignement général (« pouvant, à volonté, comprendre l'étude de l'Anglais ou de l'Allemand »), des visites d'ateliers sont organisées.

Le 23 janvier 1913, le Conseil de perfectionnement de l'école pratique constate, à la suite d'une mission d'inspection, « que les élèves sont trop serrés dans leur travail, les contremaîtres gênés dans leur enseignement, que la circulation devenait dangereuse autour des machines et que la section de lunetterie recevant des élèves venant de diverses contrées de la France devait limiter son recrutement faute de place. » Il propose donc d'installer la section de lunetterie et optique dans un atelier à aménager dans le préau de l'école primaire des Filles, ce qui est fait en 1915. En mai 1920, des cours professionnels (rendus obligatoires par la loi Astier du 25 juillet 1919) sont ouverts à l'école : suivis librement « par de nombreux jeunes gens des deux sexes (horlogers, lunetiers, mécaniciens et employés de commerce), [ils] donnent d'appréciables résultats ». Après en avoir réfuté le caractère obligatoire, le Conseil municipal accepte - sous la pression du préfet et du Comité départemental de l'Enseignement technique - que Morez devienne « centre d'enseignement technique obligatoire ».

Le 21 juillet 1922, le Conseil de perfectionnement de l'école pratique émet un vœu en faveur de la nationalisation de l'établissement : « La section d'optique qui existe à l'Ecole pratique se développe de plus en plus et reçoit des élèves opticiens venant de tous les coins de la France et même de l'étranger. Elle nécessite des agrandissements d'ateliers et de dortoirs que la ville de Morez, avec ses faibles ressources, est incapable d'accomplir. Il y a pourtant un intérêt national à développer cette Ecole d'optique qui est la seule de ce genre qui existe en France. » Le Conseil municipal appuie bien entendu ce vœu dans sa délibération du 22 juillet.

Ce début des années Vingt voit se succéder les travaux nécessités par le développement de l'école.

Après des aménagements en 1922 pour ouvrir un service de pension (restaurant) destiné à l'internat de l'Ecole pratique, un incendie détruit le 11 mars 1923 une partie du comble hébergeant cette école, ce qui est l'occasion d'agrandir les dortoirs en construisant un second étage sur l'aile orientale. Dans sa délibération du 24 mai 1923, le Conseil note cependant « que ces ouvrages ont pour but de donner à l'Ecole une importance et une renommée toujours plus étendue et que pour atteindre complètement ce but, il faut non seulement mieux organiser et développer les services de l'Internat, mais aussi agrandir les ateliers qui ne sont que juste suffisants pour recevoir le nombre actuel d'élèves, la chose étant possible par l'emploi du préau couvert de l'Ecole des Filles situé sur le prolongement des ateliers de l'Ecole pratique. » D'où de nouveaux travaux. Le 16 août 1923, le Conseil municipal renouvelle donc sa demande de nationalisation, arguant que « les élèves viennent d'un peu partout. Outre ceux de la région environnante, il s'en trouve de Nice, Villefranche, Paris, St-Jean du Mont (Vendée), Dortan et Gex (Ain), Clairvaux, Crançot, Salins, Cousance, Vertamboz, Verges (Jura), etc., même des étrangers qui suivront principalement les cours d'optique et de lunetterie. » La transformation « de la section spéciale de lunetterie et d'optique de notre école en Ecole nationale d'Optique [...] permettra d'agrandir et d'améliorer l'installation existante de façon à ce qu'elle puisse prendre plus d'ampleur au profit de l'optique et de la lunetterie françaises, charges que ne peut supporter notre petite Ville qui avec son maigre budget ne peut assurer le fonctionnement d'une école de cette importance en rapport avec les intérêts en jeu ». De fait, comme le rappellera en 1949 le directeur G. Fourrey, « en dehors de l'Institut d'Optique de Paris, établissement de recherche et d'enseignement supérieur, s'intéressant surtout à l'optique de précision et d'instruments, il n'existait aucune école en France pour une formation rationnelle des techniciens de l'optique-lunetterie » (cet institut, future Ecole supérieure d'Optique, a ouvert ses portes en 1920).

- L'école nationale professionnelle

La loi de finance du 13 juillet 1925 entérine la transformation de l'établissement en Ecole nationale professionnelle.

Le projet a abouti grâce à l'obstination du sénateur **Victor Bérard** (1864-1931) – né à Morez et alors président de la Commission sénatoriale de l'Enseignement –, de l'inspecteur départemental de l'Enseignement technique Albert Odobey – à la tête de la fabrique morézienne d'horlogerie monumentale L.-D. Odobey Cadet –, du maire Henri Lissac et du directeur Jules Monneret. La même loi crée aussi les écoles nationales professionnelles de Lyon, Bourges, Thiers et Saint-Étienne. Elle instaure également, par son article 25, une taxe d'apprentissage (correspondant à 0,20 % de la masse salariale). Due par toute personne ou société exerçant une activité industrielle ou commerciale, cette taxe vise à faire participer financièrement les employeurs au développement de l'enseignement technique, de l'apprentissage et des laboratoires scientifiques. Elle va notamment permettre le financement des nouvelles E.N.P.

Le papier à en-tête de celle de Morez en précise titre et spécialités : « Ecole nationale de Lunetterie de Morez. Lunetterie, Optique, Mécanique, Horlogerie, Menuiserie ». L'Etat envisage immédiatement la création d'un bâtiment qui lui soit dédié. Il en confie la réalisation à l'architecte Paul Guadet (1873-1931), par ailleurs concepteur de l'Ecole nationale d'Horlogerie de Besançon (1927-1932) dont la construction va débuter. Fils aîné de l'architecte Julien Guadet, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris en 1904, Paul travaille essentiellement pour les organismes d'Etat : il est architecte adjoint des Affaires étrangères de 1903 à 1911, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux de 1912 à sa mort, architecte du ministère des P.T.T de 1913 à 1931, du sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique de 1925 environ à 1931... Il assume aussi la surveillance de travaux, notamment dans les écoles des Arts et Métiers et autres écoles professionnelles (celle d'horlogerie de Cluses par exemple), et est appelé comme expert (près du conseil de préfecture de la Seine de 1922 à 1930, etc.). Dans L'esthétique du béton armé, texte d'une conférence donnée à Bruxelles le 11 février 1926

et publiée dans L'Emulation (« organe de la société centrale d'Architecture de Belgique »), Guadet se présente comme un « partisan, adepte absolu, du rationalisme en architecture », grand défenseur du béton armé qu'il utilise exclusivement. Pour ses chantiers de Morez et Besançon, il recrute comme architecte d'opération André Boucton (1891-1977), établi à Besançon 7 rue de Belfort (puis rue Laethier à partir de 1929).

La construction

Les archives de Paul Guadet, déposées à la [Cité de l'Architecture et du Patrimoine](#) à Paris ([Centre d'Archives d'Architecture](#) du XXe siècle : 079 IFA), permettent de suivre la construction grâce aux courriers échangés avec le directeur de l'école ou avec Boucton.

Guadet est, le 28 décembre 1925, missionné par le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique pour aller à Morez et « étudier, sur place, avec le concours de la municipalité, toutes questions se rapportant à l'aménagement de l'école nationale professionnelle de lunetterie et d'optique de la dite ville, et, notamment, au choix du terrain ». Le 5 février 1926, Monneret envoie à l'architecte le programme et le projet d'installation élaborés avec le Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique et validés par la majorité des entreprises moréziennes (76 industriels), la Chambre consultative des Arts et Manufactures, la Fédération patronale des Industries du canton de Morez, etc. Il stipule que plusieurs terrains ont été vus. Celui jugé le plus intéressant est situé avenue de la Gare, mais ses propriétaires – Lucien Terrailon et Joseph Petit-Jean (parcelles cadastrées 379 p, 388, 442, 442 bis, 443 et 444 p), et le parisien Monnoyeur - en demandent trop cher (au moins 140 000 F). L'emplacement retenu est donc le terrain Prost-Tournier à Morez Dessus.

Le directeur donne une ébauche de plan : « Je vous envoie aussi 2 plans, l'un au rez-de-chaussée, l'autre du 1^o étage, dans lesquels j'ai esquissé les dispositions que je préconiserais pour la nouvelle Ecole :

Une aile principale de 100 mètres, le long du chemin ; à chaque bout deux autres ailes de 100 mètres dirigées vers la côte avec, au milieu, une vaste cour ouverte du côté de la côte où les élèves pourront encore prendre leurs ébats.

Les bâtiments auraient 16 mètres de large de façon à pouvoir faire, de chaque côté d'un couloir central de 3 mètres de large, des classes de 6 mètres de large ; des escaliers très larges pour permettre, comme les couloirs, le déplacement de groupes d'élèves ; si les ailes latérales ne sont pas suffisantes, en faire encore une au milieu qui laisserait encore 2 cours spacieuses. Tous les ateliers au rez-de-chaussée, ce qui en rend l'accès très facile depuis la cour. Au 1^o étage, les classes, avec les laboratoires correspondant en face.

J'ai adopté comme commune mesure pour les classes et les ateliers la longueur de 10 mètres qui permet l'établissement d'une classe normale de 10 m sur 6 m. Toutes les longueurs de classes ou d'ateliers sont donc des multiples ou des sous-multiples de 10 mètres. »

Monneret laisse toute latitude à l'architecte pour la question de l'internat et des sanitaires, réserve la partie à droite du chemin pour les terrains de jeux et celle à gauche pour les logements du surveillant général, du directeur, de l'ingénieur et de l'économe. Il ajoute : « Je ne vous soumets là que de simples aperçus qui devront s'adapter à la forme, au relief du terrain et aux nécessités de la construction. D'ailleurs, avant de faire les plans définitifs, vous tiendrez certainement à revenir sur place et nous arrêterons ensemble les grandes lignes de la construction afin d'éviter le plus possible les retouches. D'ailleurs, à mon avis, vos bâtiments en ciment armé seront une grande cage, dans laquelle les cloisons devront pouvoir se déplacer facilement suivant les besoins. »

Un récapitulatif de janvier 1927 évalue les surfaces nécessaires. Sur la base d'un effectif de 250 élèves (dont 150 internes), il faut pour l'enseignement théorique 1360 m² répartis en 12 classes, un amphithéâtre et 3 laboratoires. L'enseignement technique requiert, lui, 2880 m² soit 1200 m² pour l'atelier de fer, 300 pour celui d'horlogerie, 800 pour la lunetterie (montage de verres, soudage, branches, finissage), 120 pour le surfacage et le polissage, 60 pour la galvanoplastie et 400 pour le bois, le décapage n'étant mentionné que pour mémoire car effectué à l'air libre.

Finalement, ce n'est pas l'emplacement de Morez Dessus qui est retenu mais un autre, également visité en 1926 et propriété de la société La Ruche. Situé sur un terrain très pentu et accidenté, il a l'avantage de se trouver en ville (la topographie difficile imposera toutefois la construction d'un escalier monumental, comptant plus de 200 marches).

Guadet donne en février 1927 un premier projet (pour un montant estimé à 7,5 millions de francs), dont les plans sont approuvés par Monneret : « Le plan me semble très bien comme ensemble et la forme comme le relief du terrain ont été utilisés dans les meilleures conditions possibles. » Le directeur demande la création d'un préau couvert, de marquises au long des deux bâtiments projetés, et la couverture du grand escalier.

Le 21 mars 1928, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts signale à Guadet que le décret créant l'école professionnelle est à la signature du président de la République, et demande plans et devis. Le devis descriptif et estimatif (12,7 millions de francs), approuvé par le ministère le 18 août suivant, prévoit la construction de cinq corps de bâtiments étagés d'est en ouest suivant la pente : tout en haut, orienté nord-ouest - sud-est, le bâtiment D pour l'internat et à mi-pente, parallèle à lui, celui réservé aux salles de cours et aux ateliers (B) ; la galerie de circulation (P), perpendiculaire, les relie et se prolonge ensuite jusqu'au quai Aimé Lamy par un corps (A) contenant escalier et conciergerie ; un bâtiment au plan en L (C) s'appuie contre le mur sud de P et touche à l'extrémité méridionale de D.

Le projet de février 1927 est donc considérablement modifié, tant pour s'adapter au terrain que pour des raisons financières ou liées à des changements du programme.

Ainsi, par exemple, avec la question du logement du personnel. Une convention, signée le 31 mars 1928, entre la municipalité et l'Etat, précise l'engagement de chacun. La Ville doit laisser à la nouvelle école tout le matériel existant

dans l'ancienne, contribuer tous les ans à ses dépenses de fonctionnement jusqu'à hauteur de 10 000 F (somme versée sous forme de subventions ou de bourses), « pourvoir au logement ou aux dépenses de logement du personnel domestique de l'Ecole nationale professionnelle et du personnel de surveillance », construire un chemin d'accès à l'école. Le conseil municipal détaille la troisième condition dans sa délibération du 7 février 1928 : « 6 logements de maîtres internes comprenant chacun deux pièces dont une d'environ 3 m x 3 m et l'autre d'environ 6 m x 3 m avec un lavabo ; 12 chambres de domestiques mesurant chacune 3 m sur 3 mètres, un groupe de lavabos communs devra y être installé » ; ces pièces doivent être réservées ou aménagées dans les locaux précédemment occupés par l'Ecole pratique dans le groupe scolaire. Mais les directeurs de l'Ecole nationale, Jules Monneret puis son successeur à compter du 15 avril 1929 Octave Prélat, obtiennent que le personnel soit logé dans le nouvel établissement, dans un étage à créer par surélévation du bâtiment C, ce qui facilitera le service par temps de neige. L'inspecteur général de l'Enseignement technique Druot confirme, lors de sa visite du 10 août 1929, l'accord verbal entre le sénateur Bérard et le directeur général de l'Enseignement technique Edmond Labbé (1868-1944) : les chambres seront bien bâties sur le nouveau site et la Ville, récupérant ses locaux, versera en compensation à l'Etat la somme de 100 000 F. Mais le 5 mars 1930, le sous-secrétaire d'Etat refuse la surélévation (d'un coût estimé à 250 000 F). Bérard intervient et en octobre 1930, le directeur a le sentiment que la question s'arrange (alors que l'architecte a une impression totalement opposée !). De fait, cette surélévation sera abandonnée et les logements réalisés dans les bâtiments existants.

Dans une lettre à Guadet, le 8 septembre 1929, Prélat annonce : « Mr l'Inspecteur général Druot m'a conseillé de demander à M le S/Secrétaire d'Etat l'autorisation d'aller visiter l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières qui, paraît-il, est un modèle du genre au point de vue internat et distribution des services de l'internat » (Labbé puis Druot ont été directeurs de cette école - actuel lycée Eiffel - réalisée de 1882 à 1887 par l'architecte Charles Chipiez). Dont acte aboutissant à des propositions de modifications le 18 novembre suivant notamment pour créer un ensemble « dépôt de linge sale, buanderie, salle de raccommodage, lingerie » fonctionnel. Les directives de Prélat sont très précises. Ainsi, par exemple, pour l'équipement de la cuisine qui doit comprendre : « une marmite à soupe, une marmite à ragoût, une marmite à faire cuire les légumes, une marmite pour le lait, un percolateur, un fourneau à gaz spécial pour faire les frites, un fourneau à gaz spécial pour rôtir, une rampe de réchauds à gaz pour cuire œufs, grillades, poissons, etc. deux grandes tables de cuisine avec dessus en bois (hêtre très épais). Enfin, un wagonnet spécial pour le transport des plats, comme indiqué plus haut. » Rien à redire sur l'infirmerie et peu de choses sur les douches, pour lesquelles un protocole similaire à celui de l'école d'horlogerie de Besançon est arrêté (sans mention des coups de sifflet prévues pour cette dernière) : « Les élèves se déshabillent dans le couloir central et ne gardent que le pantalon qu'ils enlèvent dans le premier compartiment de la douche. Tous se placent dans la douche en même temps et un employé ouvre l'eau préparée à la température convenable. Pendant ce temps, un autre se déshabille dans le couloir, etc... Il n'y a de cette façon aucune perte de temps » [...] Pour le réfectoire, il faut tout réexaminer, enlever du bâtiment les salles d'étude et les remplacer par « une salle de musique, une salle pour barbe et coupe de cheveux, une salle réservée pour le dentiste », une cordonnerie générale pour le stockage et le cirage des chaussures, etc. Prélat conclut sa lettre en demandant que lui soient soumis les plans des ateliers, des salles de cours et de l'administration.

Le gros œuvre est adjudgé (moyennant un rabais de 30 %) à l'entreprise d'Etienne Georget et de Georges Cormier - Cormier jeune, Aumétayer et Jubert réunies -, établie à Paris au 10 rue d'Ouessant et aux 13 et 15 rue de Pondichéry. Les autres adjudicataires sont Henri Martin à Dijon (2e lot : pavage), Delastre à Belfort (3e lot : carrelage), Henri Merelle à Blois (4e lot : menuiserie), Hugenschmidt à Besançon (5e lot : serrurerie), Eugène Giraud à Paris (6e lot : plomberie), L'Avenir du Bâtiment à Saint-Claude (7e lot : peinture et 8e lot : vitrerie).

Les travaux débutent dès 1929 (le premier rapport de Boucton est daté du 27 juillet) par l'internat (D), situé en haut de la pente, et vont se poursuivre en suivant celle-ci jusqu'à l'entrée sur le quai. Les fondations de l'internat sont ainsi terminées à la mi-décembre 1929, celles de l'économat (C) et de la galerie (P) en mai 1930. Terrasse et gros œuvre de ces bâtiments sont achevés à la fin de l'année 1930 alors que débutent les fondations de celui des cours (B)...

Les courriers échangés par l'architecte et le directeur rendent compte de la complexité d'un programme qui ne cesse d'évoluer, des compromis que chacun doit faire et des conditions météorologiques, parfois exécrables, sans même parler des oublis tel celui d'un mur de soutènement (d'un montant de 150 000 F). Voire de péripéties telle la défection des ouvriers de Georget et Cormier - « il ne leur a pas été possible de conserver la plus grande majorité des ouvriers embauchés sur place en raison des prix de salaires exagérés demandés par ces derniers » - ou la mésaventure arrivée au directeur : « L'accident, dans lequel j'avais 99 chances sur 100 d'être broyé et tué, s'est passé de la façon la plus naturelle du monde. J'étais sur le chantier, quand l'orage a éclaté, avec une spontanéité effrayante. Je courrais pour me mettre à l'abri et j'étais parvenu à 2 mètres de l'abri quand la sapine, arrachée par le vent, s'est effondrée sur moi. Comme je vous l'ai dit, j'aurais dû être aplati, telle une galette, et je m'en suis tiré à peu près avec les honneurs. Mon chapeau a amorti le coup de la tête ; néanmoins, j'ai une balafre d'environ 15 cm de longueur sur le côté de la tête et les 2 bras fortement ankylosés, des douleurs dans tout le corps, mais sans aucun danger.

Le moral est bon et ce sera l'affaire de quelques jours. Les dégâts matériels sont chez moi, plus forts que tous les autres : mon chapeau, mon veston, mon pardessus, ma montre, tout est hors service. L'animal seul en est sorti à peu près indemne. » Dans une lettre du 24 octobre 1930, Prélat écrit à Guadet : « Je ne vois aucun inconvénient, et même tout avantage, à la suppression de l'aménagement des terrasses de tennis sur le bâtiment B ; ce n'est pas moi qui ait eu cette idée là et je peux beaucoup plus facilement me passer du jeu de tennis que du logement du personnel de surveillance et de service.

Voilà une affaire entendue. J'ai besoin de mon établissement dans le délai le plus court possible et je préfère de beaucoup un aménagement intérieur confortable et facile à entretenir à une façade sculptée ou décorée, ou à un jeu de tennis placé sur une terrasse. »

Rappelant que le sénateur Bérard souhaite inaugurer l'école en juin 1932, il signale qu'elle devrait donc être achevée fin février 1932 et que ce sera difficile au rythme actuel : il manque encore le dernier étage du bâtiment C et le toit terrasse de D n'est pas achevé. « Excusez moi de vous exposer aussi franchement ma manière de voir ; mais je sais par expérience (j'en ai un bel exemple devant les yeux à Besançon) qu'il faut un temps infini pour terminer l'agencement d'un bâtiment de cette importance. Je voudrais que l'on prenne sérieusement toutes les dispositions nécessaires pour que le travail puisse continuer cet hiver dans la plus large mesure des choses possibles et que l'on ne prétexte pas la neige pour prendre un sommeil de marmotte. »

Guadet lui répond le 3 novembre avec copie à Bérard : « En ce qui concerne les travaux de maçonnerie et de gros œuvre, l'entrepreneur a sur place 98 ouvriers, et il ne les conserve évidemment pas à ne rien faire, mais le mauvais temps ralentit forcément la marche des travaux, soit qu'il empêche de travailler sur le chantier proprement dit, soit qu'il interdise l'extraction de la pierre dans les carrières. » Et, le 6, il détaille à l'attention du sénateur : « Hier mercredi, le temps était beau, il a gelé le matin et malgré cela, le personnel suivant a travaillé 9 heures, savoir : 22 boiseurs (dont l'un n'a pu travailler que 4 heures), 6 cimentiers, 11 ferrailleurs, 6 maçons, 35 manœuvres, 10 terrassiers, soit au total 90 ouvriers ayant travaillé. » Pour un chantier débuté en septembre 1929, Guadet estime que le rythme n'est pas mauvais (au moins 4 millions de travaux exécutés), et ceci malgré le mauvais temps (neige de l'hiver et « été extrêmement pluvieux ») et la topographie (« différence de niveaux de 40 mètres »).

Le 5 novembre 1930, André Boucton rend compte de l'avancement : pour le bâtiment de l'internat (D), on en est à la réalisation des acrotères de la terrasse et des meneaux du dernier étage ; « la terrasse du bâtiment C est en cours de ferrailage (premier plancher). Pour la surélévation, j'attendrai vos ordres pour passer à exécution » ; les fondations du bâtiment B sont en cours.

Les relations avec un directeur stressé par les délais ne sont pas des plus conviviales : « Pour M. Prélat, j'ai toujours trouvé un homme de méchante humeur qui n'est véritablement pas à prendre avec des pincettes. Il m'a annoncé qu'il allait bientôt partir à Paris voir Monsieur Labbé et mettre, comme il dit, les pieds dans le plat. Il veut qu'on décide la surélévation du bâtiment C ; qu'on décide la nature du chauffage ; qu'on décide sur le terrassement, et il tient surtout à dégager sa responsabilité vis-à-vis de l'Enseignement technique et de M. Victor Bérard. Quant à la date d'achèvement pour octobre 1932, je lui ai confirmé à ma visite que tous les efforts seraient maintenus pour lui donner satisfaction, et que nous ne pouvions pas faire plus que le temps le permettait, ne voulant à aucun prix commettre d'imprudence sur ce chantier, si difficile. » De fait, il signalait en début de rapport : « L'ensemble du chantier va aussi bien que le temps peut le permettre. Comme il a fait mauvais temps 4 jours de suite, nous avons eu au total 18 heures de travail pour cette semaine. »

A cette époque, le devis initial (près de 12,5 millions de francs le 26 mars 1928) doit être augmenté de manière conséquente : le 31 décembre 1930, Guadet chiffre le nouveau montant à 19 090 446 F.

L'architecte est sommé de justifier cette augmentation, ce qu'il fait dans une lettre au sous-secrétaire d'Etat le 14 janvier 1931 (puis de façon plus détaillée le 19 mars). D'une part, l'évaluation initiale du montant des lots s'est révélée insuffisante, en partie parce que le chantier a démarré un an et demi après l'établissement du devis, en partie parce que ce dernier a été dressé dans l'urgence en réponse à une demande pressante de l'Administration (le sénateur Bérard poussant pour que les travaux commencent dès le printemps 1928).

D'autre part, des travaux de fondation supplémentaires importants ont été nécessaires (1 400 000 F, à ajouter au 600 000 F prévus sur ce poste). En effet, le terrain choisi est très instable : c'est « un sol de moraines, c'est-à-dire composé d'éléments hétérogènes comprenant à la fois des blocs relativement gros et des fragments beaucoup plus petits et meubles. C'est un terrain très analogue à celui de la colline de Fourvières où se sont produits les éboulements récents qui ont causé une terrible catastrophe dans la ville de Lyon. » Dans cette ville, des glissements de terrains ont fait 40 victimes dans la nuit du 12 au 13 novembre 1930. La seule technique de fondation possible est celle des puits : « cette nature de terrain interdisait l'emploi pour les fondations des pieux en bois ou en béton armé que les gros blocs auraient empêché d'enfoncer ». Or la pluviométrie de cette année a été exceptionnelle : « On a été obligé également d'épuiser l'eau en mettant en batterie, presque en permanence, plusieurs pompes ». D'où l'obligation d'augmenter le volume des déblais - il était impossible de forer des puits à parois droites, qui se seraient écroulées sur les ouvriers - et de faire des boisements plus importants, toutes choses plus coûteuses. D'après Guadet, nombreux ont été les effondrements cette année là, d'où la nécessité de ces travaux supplémentaires : « Mon devoir d'Architecte m'imposait de la manière la plus absolue et la plus évidente de prendre d'urgence toutes les mesures utiles pour parer à tout accident possible et cela d'autant plus qu'existent des maisons surplombées par le terrain de l'école. » A cela s'ajoutent un mur de soutènement (omis par économie) et le chemin d'accès (non prévu à l'origine mais que l'acquisition de terrains a rendu possible) et les travaux nécessaires à la surélévation du bâtiment C pour loger le personnel. Sans oublier la hausse continue du prix des matériaux et des salaires.

Guadet signale aussi, le 23 janvier, que la situation de l'école de Morez est similaire à celle de l'école de Tissage et Bonneterie de Lyon, sur laquelle il vient de rendre un rapport. Pour les mêmes raisons (terrain instable et délais), Tony Garnier a demandé une augmentation des dépenses de 49 %, limitée en supprimant pierre de taille, parquets, etc. « tandis que le devis de Morez a dès le début été établi en ne prévoyant aucun luxe [...] des économies de ce genre n'y sont donc pas possibles ».

Le 4 février, réponse du sous-secrétaire d'Etat, qui suspend les travaux : « Je ne puis que vous confirmer les termes de ma lettre du 24 décembre dernier, par laquelle je vous faisais savoir que je n'admettais aucun dépassement au devis initial de 12 350 000 Fr. » Le 7 février, le directeur écrit à l'architecte : « M. Bérard ne m'a pas caché qu'il nous serait très difficile d'obtenir la somme demandée comme crédits supplémentaires, car il a trouvé M. Labbé fort courroucé de se trouver devant un tel état de choses, qui détruit toutes ses combinaisons de créations d'écoles. » La place de Guadet est menacée et Bérard ajoute le 25 février suivant : « j'ai insisté très fort pour que vous restiez l'architecte chargé de terminer les travaux de l'Ecole de Morez, et je suis heureux de vous dire que j'ai obtenu satisfaction. »

Le 2 mars, le sous-secrétaire d'Etat demande des comptes précis à l'architecte, en lui signalant que sa responsabilité est engagée. La réponse obtenue lui paraît raisonnable, à défaut d'être satisfaisante. Le 23 avril, il l'autorise donc à reprendre les travaux mais dans les limites du budget initial, diminué du montant d'un étage supprimé sur le bâtiment B et augmenté d'un peu plus d'un million (mur de soutènement, chemin d'accès et clôture plus grande).

En terme d'architecture, le projet est donc ainsi modifié : la surélévation du bâtiment C est abandonnée et le bâtiment B perd un étage. Des économies sont recherchées partout où c'est possible, d'où des discussions parfois animées entre l'architecte et le directeur.

Dès le 19 janvier 1931, Prêlat écrivait à Guadet que le chemin d'accès à l'internat - dont la suppression était proposée - était primordial pour l'approvisionnement en combustible et produits alimentaires (les laitiers ne feront pas de livraison quand il faudra monter à l'assaut d'un château-fort comme celui-là et gravir 150 marches d'escalier), plus important même que la construction de l'étage supplémentaire de C. Il ajoutait : « Faisons des économies puisqu'il faut en faire, mais soyez persuadé que je m'opposerai toujours à ce que l'aménagement intérieur et la facilité de tenir en bon état de propreté l'établissement soient sacrifiés au reste. » Il s'opposait par ailleurs à un trop grand étalement des dépenses de construction (Guadet évoquant un paiement courant sur la période 1930-1933) : « Pourquoi ne pas continuer jusqu'en 1940 ? Au train où nous marchons, je finirai par vous croire et je ne demanderai plus qu'une chose : " devenir assez vieux pour voir un jour cette école terminée ". »

Au nouvelles propositions de modifications émises par l'architecte le 9 février, il répondait le 11 février en suggérant une distribution différente au sein des constructions, mais insistait : « laisser le plan 29 (1er étage B) tel qu'il est dans la partie à gauche du grand escalier, avec son grand amphithéâtre tel qu'il est, car j'y tiens absolument. C'est le seul local où il sera possible de réunir tous les élèves de l'Ecole (Ciné, conférences, distribution des prix, etc.). » Il refusait aussi catégoriquement l'une des pistes de Guadet touchant au débouché de l'école sur le quai Lamy : « Malgré toute mon attention à votre proposition et malgré toute ma bonne volonté pour l'étudier, je ne consentirai jamais à ce qu'on mutile l'entrée de l'Ecole comme vous le proposez.

A mon avis, le bâtiment A doit rester tel qu'il est : il a été bien étudié et résout la question au mieux de ce qu'on peut faire avec ce terrain là.

L'entrée doit rester où elle est, avec un concierge qui règle les entrées et les sorties. Le grand escalier doit aller jusqu'en bas, puisqu'il va déjà jusqu'au bâtiment B.

Ce serait martyriser l'Ecole que de modifier quoi que ce soit à cette entrée. N'importe quel visiteur se demanderait pourquoi on a fait un escalier monumental au-dessus, et une entrée rétrécie en bas, alors que, logiquement, c'est le contraire qui devrait avoir lieu. Je comprend votre désir de chercher du disponible, mais mon devoir est de garder à l'Ecole une entrée qui ne lui donne pas l'aspect d'une prison. »

Toujours dans la même lettre, répondant à une proposition d'économie sur le type de sol des ateliers (à remplacer par une simple dalle recouverte de linoléum), il ajoutait : « J'estime qu'un atelier fait déjà assez de bruit par lui-même, sans y ajouter le bruit de l'atelier voisin. Le ciment armé est un conducteur de son par excellence, et c'est d'ailleurs, si vous voulez bien vous en souvenir, ce que je lui ai toujours reproché. Il convient donc de prendre toutes précautions pour que chacun des ateliers soit isolé du bruit d'un autre : les branches enseignées sont tellement différentes l'une de l'autre. Quant aux planchers, nous ne pouvons utiliser le linoléum nulle part. L'atelier d'Horlogerie, le seul qui pourrait le supporter, a actuellement une superficie tellement minime qu'il est inutile de le compter. Il nous faut partout un sol lavable ; actuellement le sol des ateliers est en ciment et personne ne s'en plaint ; il suffirait d'y ajouter un peu d'asphalte au ciment, et ce serait parfait partout. »

Et de conclure : « Je ne vois rien de plus à supprimer et je ne crois pas que vous puissiez compter sur autre chose, car je crois être allé à la limite des concessions qu'il est possible de faire sans gêner considérablement à la marche de l'Ecole. » En post-scriptum : « Prévoir, naturellement, la surélévation possible des bâtiments C et D, qui pourra très bien être faite plus tard. »

La question du chauffage va s'avérer l'un des points les plus délicats de la construction ou, tout au moins, celui qui va générer le plus de retard.

Le système initialement envisagé associait chaudière au charbon ou au coke et vapeur à basse pression (pour un chauffage à eau chaude, vu le terrain, il aurait fallu plusieurs installations indépendantes). Le 10 février 1930, Prêlat écrit que les températures nécessaires sont + 18° C dans les salles et + 12 à + 15° C dans les couloirs et escaliers. Il ajoute : « La température ordinaire à Morez est la plupart du temps, l'hiver, comprise entre - 8° et - 15° ; on peut dire que la moyenne de cette température est de - 10°, d'une façon générale. Suivant les années, elle peut atteindre, pendant 10 à 15 jours et parfois plus longtemps, - 20° à - 30°, soit une moyenne de - 25°. » Il suggérait donc la mise en place d'une installation principale avec installation d'appoint pour les grands froids. Une étude de l'Office national météorologique, de juin 1930,

nuance le propos en minimisant la durée et la rigueur des températures négatives, tout en concédant que l'hiver 1928-1929 a été exceptionnel avec des minima en février 1929 de -20°C à Besançon, -27° à Saint-Laurent-en-Grandvaux, -29° à Lamoura et -31° à Mouthe.

Le choix d'une solution se faisant attendre, le ministre s'inquiète des compétences de Guadet, qui répond le 28 février 1931 : « je vais avoir le ridicule de vous donner ci-après la liste de quelques-unes des fonctions que mes confrères m'ont chargé de remplir », au nombre desquelles celles de « Président de la commission spéciale chargée d'établir le cahier des charges pour la réception des installations de chauffage » et de membre de l'Association française de Normalisation chargé de la sous-commission du chauffage. L'architecte indique que la demande de départ n'est pas assez précise et « de nature à inciter les constructeurs à concevoir un projet très onéreux, non seulement comme première installation, mais aussi comme consommation, car une installation très importante, si souple soit-elle dans son utilisation, ne peut être aussi économique, lorsqu'elle marche au ralenti, qu'une moins importante marchant en plein. – Avec une bonne voiture automobile de 40 CV, on peut suivre un homme à pied, mais cela revient évidemment beaucoup plus cher qu'avec une petite voiture de 5 CV. » Ce sera finalement, après de longues consultations, une installation au fuel qui sera retenue.

La modification du projet architectural pose, outre la question de la réorganisation des salles et des distributions, des problèmes inattendus.

Ainsi, le 11 mars 1931, Prélat s'inquiète de la position de l'horloge : « Cette horloge qui était prévue au-dessus du bâtiment B, pouvait se voir d'assez loin quand ce bâtiment avait trois étages. Actuellement, nous avons supprimé un étage et j'ai peur qu'en laissant l'horloge où elle avait été prévue, le cadran ne soit complètement caché et ne serve pas à grand'chose, étant donnée la hauteur des maisons voisines qui se trouvent en avant, c'est-à-dire en bordure du quai. Ne serait-il pas préférable de placer cette horloge au-dessus de la terrasse du bâtiment D ? Le cadran serait visible de loin et surtout de la cour de récréation, des ateliers, des salles de cours et de presque partout, et je crois qu'il serait mieux là que d'être caché presque entièrement par le toit des maisons voisines. Je tiens à avoir votre avis à ce sujet, car il est absolument nécessaire qu'une Ecole nationale, qui fait de la grosse horlogerie, ait au moins une horloge sur l'une de ses façades, d'autant plus que l'horloge m'est offerte gratuitement. » De fait, cette horloge sera installée sur la terrasse du bâtiment B en juin 1933. Comme le rappelle une plaque émaillée, c'est un don de la fabrique L.-D. Odobey Cadet, dirigée par Albert Odobey alors inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

Le 14 avril, Prélat indique les dimensions nécessaires à son placement : « En ce qui concerne l'horloge, voici les dimensions minimales qui seront nécessaires :

Longueur de la cage du mouvement 2 mètres

Largeur ----- id ----- 0 m 50

Hauteur de la cage 1 m 50

Il faut compter un passage de 0 m 80 pour circuler derrière et sur les côtés de la cage de l'horloge. Les cloches sur lesquelles seront frappées les heures, demis et quarts, pourront être placées au-dessus de la cage, les unes à côté des autres ; il faut compter une hauteur de 0 m 80 pour la plus haute cloche. Ces dernières peuvent être placées dans un compartiment à claire-voie, avec abat-son comme cela se fait ordinairement.

Le cadran pourra être dans le genre de celui de l'Ecole de Besançon, c'est-à-dire en mosaïque à trous, et avoir un diamètre de 3 mètres environ ; je crois que cela sera suffisant. Il pourra être légèrement en retrait sur la terrasse, de manière à profiter du bord de la terrasse, et être quitte d'échafauder pour placer les aiguilles, ou pour une réparation quelconque. » A noter que l'emploi de la mosaïque est aussi évoqué dans une réponse de Boucton à Guadet le 14 octobre (avec accusé de réception de « la façade rectifiée sur le quai Lamy ») : « J'ai pris bonne note que le soubassement de l'escalier principal sera en mosaïque, et le soubassement des autres escaliers en gravillon lavé. »

Le 18 juin 1931, le directeur réitère sa crainte que le chantier ne soit pas achevé à temps et que l'inauguration prévue en juin 1932 ne puisse avoir lieu : « Nous voici fin juin et nous attendons toujours l'étanchéité des bâtiments D, C et P qui, lorsqu'il pleut, coulent de toutes parts, comme de véritables tamis. Un ou deux ouvriers disséminés dans tous ces bâtiments, sont occupés à faire des appuis de fenêtres, à réparer les méfaits de la gelée, etc. Un point, c'est tout. Je trouve que c'est bien long à démarrer et j'ai crainte que le démarrage ne se produise lorsqu'il faudra s'arrêter. Je ne voudrai pas cependant que l'inauguration se fasse devant des murs vides [...] Je compte absolument sur vous et sur M. Boucton pour donner un peu plus d'activité à ce chantier qui semble attendre le gel après avoir attendu aussi longtemps le dégel. »

Le 12 octobre, il évoque la façade du bâtiment A, préférant la version du 25 octobre 1929. « Le titre de l'Ecole doit être "Ecole nationale professionnelle". Le bas-relief du milieu, au lieu de figures allégoriques, devra énumérer les différentes Sections de l'Ecole, qui sont :

Professions enseignées à l'Ecole

Lunetterie - Optique

Mécanique de Précision

Horlogerie

Menuiserie - Ébénisterie - Modelage

Émaillerie

Cette dernière profession n'est pas encore officielle, mais le sera bientôt. » De fait, Prélat a prévu un emplacement pour un atelier d'émaillage. Il signale aussi que le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique souhaite l'ouverture de l'internat pour le 1er octobre 1932, et rend compte de sa démarche pour demander les crédits nécessaires à l'acquisition

de brûleurs et cuves à mazout : « Inutile de vous dire que ma demande n'a pas été accueillie bien favorablement, et que MM. Labbé et Luc étaient bien loin d'être satisfaits de constater que ce sont toujours des nouvelles demandes de crédits inattendues, qui leur étaient présentées pour cette Ecole [...] J'ose espérer que toutes ces choses-là s'arrangeront ; mais je vous jure que ce n'est pas une sinécure que d'aller présenter des demandes de crédits nouveaux au Ministère, et que c'est bien la dernière fois que je me charge d'une telle besogne. »

Dans l'une de ses lettres, Prélat s'inquiétait de la santé de Paul Guadet. Celui-ci lui répond le 14 septembre 1931 : « Comme vous le savez sans doute par Boucton, je viens de subir une opération, on m'a remis un deuxième robinet et cela m'a retardé pour vous envoyer mon rapport sur les propositions de chauffage au mazout, mais je commence à aller mieux et d'ici quelques jours, j'aurai l'honneur de vous l'adresser. » En fait, l'architecte décède le 16 octobre et ce sera André Boucton qui achèvera le chantier, suivant la décision ministérielle du 2 décembre 1931.

En novembre, Labbé récapitulait les augmentations du devis à l'intention du nouveau sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, Charles Pomaret. Le devis primitif de 12 700 000 F, approuvé le 18 août 1928, a été porté à 17 783 525 F fin 1930 - début 1931. Pour faire des économies, il a alors été décidé de supprimer un étage du bâtiment des ateliers et salles de cours (B) mais cette économie (1 520 000 F) a été engloutie dans le financement de travaux « oubliés par l'architecte » : mur de soutènement de la cour, allongement du mur de clôture et prolongation du chemin d'accès (1 034 157,14 F). Le montant est donc passé à 17 297 282,14 F, auxquels il faut encore ajouter le chauffage central au mazout et les honoraires de l'architecte sur le devis initial, d'où un coût de 18 153 344,05 F. En comptant le crédit de matériel et d'outillage, la dépense totale doit être de 21 123 544,05 F !

L'organisation

L'Ecole nationale d'Optique ouvre le 15 octobre 1932 avec 156 élèves, dont 109 internes : 95 en Optique-Lunetterie, 45 en Mécanique de Précision, 14 en Menuiserie et 2 en Grosse Horlogerie.

Elle est inaugurée en grande pompe le 18 juin 1933 en présence d'Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale (le ministère de l'Instruction publique étant devenu en 1932 ministère de l'Education nationale), et d'Hippolyte Luc, directeur adjoint de l'Enseignement Technique (qu'il dirigera de 1933 à 1944). Elle se voit attribuer le nom de Victor Bérard, en hommage au sénateur mort le 13 novembre 1931, dont la mémoire est aussi honorée par un monument installé dans le bâtiment des études (B).

Ses dimensions et son grand escalier impressionnent d'emblée, comme le rappellera en 1949 Gaston Fourrey, qui fut son directeur de 1942 (?) à 1969 : « Il fallut voir grand et matériellement ce fut une gageure que d'installer de vastes bâtiments dans un site aussi accidenté que la vallée de Morez. Il peut même sembler au visiteur que l'architecte Guadet, un maître de l'entre deux guerres, se trouvant face au flanc ouest du Risoux, imposant massif qui longe la frontière franco-suisse, vit d'abord l'occasion d'y construire un escalier monumental ; ensuite, revenant au but recherché, il édifia une école autour de cet escalier, en associant ciment armé, grandes baies vitrées et terrasses pour constituer un bel ensemble moderne sur un fond de rochers et sapins ».

La réalisation finale est la suivante, répartie en cinq corps de bâtiments, étagés d'est en ouest suivant la pente.

Tout en haut, le bâtiment D accueille l'internat prévu pour 250 élèves : préau au rez-de-chaussée, réfectoire des élèves et diverses salles de services (musique, coiffeur, dentiste, etc.) au premier étage, dortoirs aux deuxième et troisième étages. Contre son angle sud-ouest, le bâtiment C réunit dans son plan en L services et logements du personnel : dépôts et caves au sous-sol, logements du personnel de service au rez-de-chaussée, ceux des maîtres d'internat au premier avec la buanderie et la lingerie, celui de l'économe au deuxième avec la salle à manger du personnel et la cuisine, celui de l'infirmière au troisième avec l'infirmerie.

Ces deux corps de bâtiments sont reliés par une galerie (« passerelle » P) – « couverte et chauffée » – au bâtiment B. Ce dernier est orienté nord-sud comme D et a des dimensions imposantes : 100 m x 15 m. Il héberge l'école proprement dite : au sous-sol quai, dépôts, centrale électrique et « salle de traitements thermiques », au rez-de-chaussée les ateliers (mécanique de précision à gauche de l'escalier, menuiserie à droite), au premier étage l'administration, l'amphithéâtre et la bibliothèque à gauche, l'atelier de lunetterie et d'optique à droite, au deuxième étage des salles d'étude ou de cours, les laboratoires d'optique, d'optométrie, de photographie, d'électricité et de sciences, ce dernier accompagné d'un amphithéâtre.

Finalement, donnant sur le quai Aimé Lamy, le corps A relie les bâtiments précédents à la ville. Il abrite l'escalier principal, la conciergerie et les logements du concierge et du directeur. Sa façade a été étudiée dans plusieurs projets, avec baies plein cintre dans certains de 1927 et 1928, avec piliers ou pilastres dans d'autres, jusqu'à la version actuelle avec colonnes et mosaïque.

Durant la seconde guerre mondiale, personnels et élèves sont dispersés entre trois centres : Morez (une vingtaine d'élèves), Oyonnax en zone libre (jusqu'en octobre 1944) et à l'Ecole nationale de Sèvres à Saint-Cloud (une soixantaine d'élèves, de 1940 au 16 janvier 1944). Bastian, qui a succédé en octobre 1939 à son beau-père Octave Prélat, dirige ce dernier centre. L'effectif est de 210 élèves à la rentrée de 1944, de 340 en 1949. A cette date, Fourrey explique l'organisation de l'établissement (dont il sera directeur de 1942 à son départ en retraite en 1969). Ont disparu les sections horlogerie et menuiserie (sans même mentionner celle d'émaillerie, jamais ouverte). « Si l'Optique-Lunetterie est déjà par elle-même une vaste spécialité, il faut songer aussi que la fabrication industrielle de la lunetterie en particulier est en réalité de la petite mécanique très soignée, nécessitant des outilleurs, des matriciers, des moulistes, en bref de fins mécaniciens spécialisés

». D'où la présence d'une section de mécanique de précision, disposant d'un atelier de petite mécanique conséquent : « très vaste, bien éclairé, il comprend environ 75 machines, notamment une trentaine de tours d'outilleurs de précision, 6 tours parallèles, 2 fraiseuses universelles et des machines diverses : rectifieuses, planeuses, machines à limer, à affûter, à pointer, à diviser, linéaire, etc. »

« L'atelier de lunetterie n'est pas la réplique des installations que les élèves peuvent trouver dans les principales maisons de Morez travaillant le métal ou la matière plastique ; s'il est pourvu de quelques machines industrielles de démonstration, il est avant tout installé en vue du travail de petite série, de la fabrication main et sur mesures, et aussi de l'ajustage et de la modification des montures séries, fournies par l'industrie.

L'atelier d'optique sert à la fois à l'initiation des élèves au surfacage des verres de lunetterie (surfacage en série et façonnage à la pièce) et surtout à l'apprentissage complet de leur principal rôle futur d'exécuteur d'ordonnances. Ce travail s'est compliqué de plus en plus, depuis une vingtaine d'années, à la fois parce que la fabrication a créé des variétés de verres, nombreuses dans leur nature et leur forme, et parce que les procédés d'examen de la vue ont évolué aussi dans le sens d'une plus grande précision dans la correction de toutes les anomalies de l'œil. » De plus, « l'opticien-lunetier procède fréquemment en France, comme l'optométriste dans les pays anglo-saxons, à l'examen de la vue de ses clients, lorsque leur cas n'est pas pathologique. Aussi en dehors des laboratoires de chimie, d'optique et d'électricité, un laboratoire spécial d'optométrie, pourvu des meilleurs appareils français et étrangers actuellement utilisés, permet-il aux élèves d'acquérir la pratique de ces appareils et de s'exercer sur des sujets de tous âges et toutes origines.

Les élèves sont par ailleurs initiés à la pratique commerciale dans un magasin de vente à faible débit, certes, mais où ils font à tour de rôle leurs premiers essais de gérance, avec étalagisme, présentation, vente, exécution d'ordonnances et de réparations, comptabilité, etc. »

L'essor de l'école après-guerre nécessite un agrandissement des locaux au début des années 1950 (la date de 1946 est parfois avancée, à tort). L'extension se fait en deux temps : l'internat (D) est surélevé d'un étage et coiffé d'un toit à longs pans, porté par une charpente en béton armé et couvert de tuiles, puis c'est – en 1954 – au tour du bâtiment des cours (B) de subir la même transformation, retrouvant ainsi le volume initialement prévu par Guadet. Cette année voit aussi l'aménagement d'une salle d'éducation physique et le réaménagement des cuisines. En 1968, l'architecte san-claudien Auguste Favier signale le mauvais état des toitures et la nécessité de les refaire. Deux ans plus tard, celle du bâtiment D est endommagée par un incendie dû à sa vétusté mais, faute de crédits, les couvertures ne sont refaites qu'en 1973. Par la suite, les bâtiments sont restructurés et rénovés de 1976 à 1984.

Après la création en 1955 d'un brevet de technicien (diplôme apparu en 1952 et devenant en 1962 brevet de technicien supérieur ou BTS) en Optique-Lunetterie, l'école professionnelle est devenue Lycée technique d'Etat en 1960. Ce changement a fait suite à la réforme due au ministre de l'Education nationale Jean Berthoin qui, le 6 janvier 1959, modifiait l'organisation du système éducatif en y intégrant l'enseignement technique. Nouvelles mutations en 1977 - le lycée est dit d'Enseignement technologique et professionnel d'Etat (réforme Haby du 11 juillet 1975) - et 2001 - le lycée devient « polyvalent ».

En 1982, il prépare 623 élèves à deux brevets de techniciens supérieurs (BTS d'Optique-Lunetterie et d'Instruments d'Optique et de Précision), deux baccalauréats (Mathématique et Technique, et Microtechnique), deux brevets d'études professionnelles (BEP de Micromécanique et de Monteur-Vendeur-Opticien) ou au certificat d'aptitudes professionnelles Mécanicien en petite mécanique. En 2002, il compte 742 élèves, 110 professeurs, 27 personnels de service et 14 surveillants.

Le développement du lycée impose une rénovation générale à partir des années 1990 et certaines extensions, au détriment de la cour entre les bâtiments B et D : bâtiment E (1993-1994) destiné à des salles de cours et au Centre de documentation et d'information ; bâtiment F (1997) dans son prolongement au nord pour des salles d'optique, physique et chimie ; cafétéria à l'angle de la galerie P et du bâtiment D. L'architecte Jean-Michel Curtet, de Saint-Claude (7 boulevard de la République), auteur de l'ensemble de ces agrandissements, a limité l'empiètement sur la cour en la prolongeant sur le toit terrasse (partiellement végétalisé) du bâtiment E. Par ailleurs, le bâtiment D (internat) est en cours de rénovation (de 2008 à 2011 : tout en préservant sa capacité d'accueil (200 élèves), l'architecte Olivier Tardy – établi 3 quai Vauban à Besançon – aménage un étage supplémentaire dans le comble.

En 2009, l'établissement totalise 839 élèves, auxquels la formation est dispensée au sein d'un second cycle court (brevet d'études professionnelles Optique-Lunetterie et baccalauréat professionnel en Microtechniques), d'un second cycle long (baccalauréat général scientifique - option Sciences de l'Ingénieur ou Sciences de la Vie et de la Terre -, baccalauréat Sciences et Techniques industrielles Génie mécanique - option Microtechniques - ou Génie optique) ou de sections de techniciens supérieurs (Conception et Industrialisation en Microtechniques, Opticien-Lunetier, Génie optique option Optique instrumentale ou Photonique). Le lycée accueille en outre certaines formations pour adulte du Greta (groupement d'établissements) du Haut-Jura ainsi que le laboratoire de l'Association lunetière technologique (Alutec), créée en 1983.

Références documentaires

Documents d'archive

- **M 84.1-48 Projet de construction d'un groupe scolaire et d'un Hôtel de Ville au centre et de 2 écoles enfantines aux extrémités de la ville (1876-1882)**
M 84.1-48 Projet de construction d'un groupe scolaire et d'un Hôtel de Ville au centre et de 2 écoles enfantines aux extrémités de la ville (1876-1882)
Archives municipales, Morez : M 84.1-48
- **M 61.1-18 Documents relatifs à l'installation d'une « école pour la petite horlogerie » à l'étage du bâtiment de la Halle aux vins (1854-1856)**
M 61.1-18 Documents relatifs à l'installation d'une « école pour la petite horlogerie » à l'étage du bâtiment de la Halle aux vins (1854-1856)
Archives municipales, Morez : M 61.1-18
- **M 89.1-332 Construction de l'Hôtel de Ville et du Groupe scolaire du Centre (1879-1897)**
M 89.1-332 Construction de l'Hôtel de Ville et du Groupe scolaire du Centre (1879-1897)
Archives municipales, Morez : M 89.1-332
- **M 109.1-42 Ecole pratique d'industrie. Reconstruction et agrandissement par surélévation du groupe scolaire de l'école de garçons après l'incendie du début 1923 (1923-1926)**
M 109.1-42 Ecole pratique d'industrie. Reconstruction et agrandissement par surélévation du groupe scolaire de l'école de garçons après l'incendie du début 1923 (1923-1926)
Archives municipales, Morez : M 109.1-42
- **Dossier sur l'hôtel de ville**
Dossier sur l'hôtel de ville
Ville de Morez, Services techniques
- **Dossiers sur les travaux du lycée Victor Bérard (décennies 1970-1990)**
Dossiers sur les travaux du lycée Victor Bérard (décennies 1970-1990)
Archives régionales de Bourgogne-Franche-Comté, Besançon
- **Fonds Paul Guadet 079 IFA 129-136 et 200 Dossiers et plans concernant l'Ecole nationale professionnelle d'Optique de Morez**
Fonds Paul Guadet 079 IFA 129-136 et 200 Dossiers et plans concernant l'Ecole nationale professionnelle d'Optique de Morez
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA 129-136 et 200

Documents figurés

- **Plan coté des terrains de La Ruche, 1927**
Plan coté des terrains de La Ruche, dessin (plume), s.n., s.d. [1927], échelle 1:500, 31 x 49 cm.
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA 129 temp
- **Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [plans I à V et façade], 9 février 1927**
Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [plans I à V et façade], dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 9 février 1927, échelle 1:500, 59 x 99 cm.
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7
- **8. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Façade de l'internat, Façade de l'enseignement [et] Façade d'entrée, 25 juillet 1927**

8. *Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Façade de l'internat, Façade de l'enseignement [et] Façade d'entrée*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 25 juillet 1927, échelle 1:200, 81 x 63 cm.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5

- **[Vue cavalière des bâtiments], 1929**

[Vue cavalière des bâtiments], dessin, s.n. [par Paul Guadet], s.d. [1929], sans échelle, 20 x 25 cm. Aussi publiée dans : Lycée Victor Bérard de Morez. Plaquette d'information 1993. - Paris : Ed. Bres, 1993, p. 53.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA 129 temp

- **[Projets pour l'entrée sur le quai Aimé Lamy], 1929 ?**

[Projets pour l'entrée sur le quai Aimé Lamy], dessin sur calque (crayon à papier), s.n. [par Paul Guadet], s.d. [1929 ?], sans échelle.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7

- **16. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Bâtiment de l'enseignement, 12 mars 1929**

16. *Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Bâtiment de l'enseignement*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 12 mars 1929, échelle 1:50, 107 x 74 cm. (Tiroir 5)

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5

- **Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Implantation générale, 27 mai 1929**

Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Implantation générale, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 27 mai 1929, échelle 1:200, 75 x 87 cm.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7

- **17. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Bâtiment de l'internat. Façade et coupes, 30 mai 1929**

17. *Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Bâtiment de l'internat. Façade et coupes*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 30 mai 1929, échelle 1:50, 77 x 109 cm.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5

- **Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Ensemble, 1er octobre 1929**

Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Ensemble, dessin (tirage), s.n., 1er octobre 1929, sans échelle.

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA 129 temp

- **15 A. Ecole nationale de Lunetterie de Morez. Façade principale, 25 octobre 1929**

15 A. *Ecole nationale de Lunetterie de Morez. Façade principale*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 25 octobre 1929, échelle 1:50, 55 x 53 cm. Plan du 2 octobre 1928, modifié le 25 octobre 1929

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5

- **21. Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Coupe sur le Grand Escalier, 8 août 1930**

21. *Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Coupe sur le Grand Escalier*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 8 août 1930, échelle 1:50, 74 x 108 cm. Plan du 10 mai 1929, modifié le 8 août 1930

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7

- **23. Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Bâtiment C. Façade, 5 novembre 1930**

23. *Ecole nationale de Lunetterie à Morez (Jura). Bâtiment C. Façade*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 5 novembre 1930, échelle 1:50, 74 x 109 cm. Plan du 5 novembre 1929, modifié les 8 août et 5 novembre 1930

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7

- **29. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Plan VI. Bâtiment B - 1er étage, 11 mai 1931**

29. *Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura). Plan VI. Bâtiment B - 1er étage*, dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 11 mai 1931, échelle 1:100, 42 x 108 cm. Plan du 13 février 1930, modifié les 8 avril et 19 juin 1930, et les 24 avril et 11 mai 1931

Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7

- **Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [ensemble de plans numérotés 2 A à 7 A], 11 mai 1931**
Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [ensemble de plans numérotés 2 A à 7 A], dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 11 mai 1931, échelle 1:200, 56 x 71 cm. Plans du 10 juin 1929, modifiés le 11 mai 1931 : 2 A [Plans I à IV], annule le n° 2 ; 3 A. *Plan V*, annule le n° 3 ; 4 A. *Plan VI*, annule le n° 4 ; 5 A. *Plan VII*, annule le n° 5 ; 6 A. *Plan VIII*, annule le n° 6 ; 7 A. *Plans IX - X*, annule le n° 7
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7
- **40. Ecole nationale de Morez. Porte d'entrée, 28 juin 1931**
40. Ecole nationale de Morez. Porte d'entrée, dessin sur calque (crayon à papier), par Paul Guadet, 28 juin 1931, sans échelle (coté), 57 x 44 cm.
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 7
- **15 B. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [Entrée : plan, coupe, élévation et détails], 15 octobre 1931**
15 B. Ecole nationale de Lunetterie de Morez (Jura) [Entrée : plan, coupe, élévation et détails], dessin sur calque (plume), par Paul Guadet, 15 octobre 1931, échelles 1:50 et 1:20, 67 x 93 cm. Plan du 3 octobre 1931, modifié le 15 octobre 1931
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5
- **15 p. Ecole de Morez. Façade principale. Perspective axonométrique, 1931**
15 p. Ecole de Morez. Façade principale. Perspective axonométrique, dessin sur calque (crayon à papier), s.n. [par Paul Guadet], s.d. [1931], sans échelle, 50 x 29 cm.
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA Tiroir 5
- **Lycée Victor Bérard. Morez - Jura. Extension [plans, coupes et élévations du bâtiment E], 21 février 1990**
Lycée Victor Bérard. Morez - Jura. Extension [plans, coupes et élévations du bâtiment E], dessin (photocopie), par l'architecte Jean-Michel Curtet, 21 février 1990, échelles 1:500 (plan de situation) et 1:200, 30 x 42 cm.
Archives régionales de Bourgogne-Franche-Comté, Besançon
- **Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Morez-du-Jura [façades sud et est], entre 1907 et 1912**
Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Morez-du-Jura [façades sud et est], carte postale, par Laheurte, s.d. [entre 1907 et 1912], Laheurte éd. à Morez. Publiée dans : Lacroix [...] Ville de Morez, canton de Morez. - 2001, p. 68.
- **Ecole de Lunetterie et d'Optique de Morez-du-Jura [intérieur d'un atelier], entre 1904 et 1918**
Ecole de Lunetterie et d'Optique de Morez-du-Jura [intérieur d'un atelier], carte postale, par Laheurte, s.d. [entre 1904 et 1918], Laheurte éd. à Morez. Publiée dans : Lacroix [...] Ville de Morez, canton de Morez. - 2001, p. 74.
- **Les ateliers à l'école pratique [intérieur d'ateliers], entre 1895 et 1932**
Les ateliers à l'école pratique [intérieur d'ateliers], photographie, s.n., s.d. [entre 1895 et 1932]. Deux photographies publiées dans : Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard [...] - 1983, p. 13.
- **Ecole pratique d'Industrie de Morez. 2e Année [professeur et groupe d'élèves], 1er quart 20e siècle**
Ecole pratique d'Industrie de Morez. 2e Année [professeur et groupe d'élèves], carte photo, s.n., s.d. [1er quart 20e siècle]. Publiée dans : Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard [...] - 1983, p. 12.
- **Ecole pratique d'Industrie de Morez. 3e Année [professeurs et groupe d'élèves], 1er quart 20e siècle (1908 ?)**

Ecole pratique d'Industrie de Morez. 3e Année [professeurs et groupe d'élèves], carte photo, s.n., s.d. [1er quart 20e siècle, 1908 ?]. Aussi publiée dans : Lacroix [...] Ville de Morez, canton de Morez. - 2001, p. 69. Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

- **[L'école en construction], fin 1930-début 1931**
[L'école en construction], photographie imprimée, s.n., s.d. [fin 1930-début 1931]. Légende : « Bâtiment D terminé - Bâtiment C presque terminé - Bâtiment B sortant de terre »
Collection particulière
- **[Vue d'ensemble des bâtiments en construction, depuis l'ouest], juillet 1931**
[Vue d'ensemble des bâtiments en construction, depuis l'ouest], photographie, s.n., juillet 1931, tirage noir et blanc.
Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle : 079 IFA 200 temp
- **[Vues extérieures et intérieures], 1933**
[Vues extérieures et intérieures], photographie, par René, s.d. [1933]. Série publiée dans : " Inauguration officielle de l'Ecole nationale Victor Bérard [...] 16-20 juin 1933 ". - S.l. : s.n., 1933. Certaines, éditées sous forme de carte postale, ont été publiées dans : Lacroix [...] Ville de Morez, canton de Morez. - 2001, p. 70-71.
- **[Intérieurs d'ateliers], 1933 ?**
[Intérieurs d'ateliers], photographie, s.n., s.d. [1933 ?]. Publiées dans : Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard [...] - 1983, p. 20-21.
- **[Intérieurs d'ateliers à l'hôtel de ville et dans la nouvelle école], décennies 1930-1940**
[Intérieurs d'ateliers à l'hôtel de ville et dans la nouvelle école], photographie, par les Ets J. David et E. Vallois (99 rue de Rennes, Paris), s.d. [décennies 1930-1940]. Notamment : Atelier de Menuiserie, Atelier de Mécanique, Laboratoire d'Optométrie, Laboratoire d'Electricité, Troisième Année [groupe d'élèves et professeurs].
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **[Vue d'ensemble plongeante sur le quartier du lycée Victor Bérard, depuis le sud], entre 1932 du 1949**
[Vue d'ensemble plongeante sur le quartier du lycée Victor Bérard, depuis le sud], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 du 1949], plaque de verre 13 x 18 cm.
Région Franche-Comté, Inventaire du Patrimoine, Besançon : Fonds Manias
- **[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment A)], entre 1932 du 1949**
[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment A)], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 du 1949], plaque de verre 10 x 15 cm.
Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, Besançon : Fonds Manias
- **[Vue d'ensemble], décennie 1940.**
[Vue d'ensemble], décennie 1940. Photographie, s.d. [entre 1932 et 1949]. Dans : " L'Opinion économique et financière ", juillet 1949, n° 2, p. 153.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.
- **[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], début des années 1950 (avant 1954)**
[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [début des années 1950, avant 1954], plaque de verre 13 x 18 cm.

Région Franche-Comté, Inventaire du Patrimoine, Besançon : Fonds Manias

- **[Rehaussement du bâtiment B], 1954**
[Rehaussement du bâtiment B], photographie, s.n., s.d. [1954], tirages photographiques.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], années 1960-1970**
[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], photographie, s.n., s.d. [années 1960-1970]. Publiée dans : Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard [...] - 1983, p. 26.
- **L'atelier d'optique actuellement, 1983**
L'atelier d'optique actuellement, photographie, s.n., s.d. [1983]. Publiée dans : Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard [...] - 1983, p. 28.
- **Construction d'un des bâtiments qui sera opérationnel en septembre 1993 (espace " vie scolaire "), 1992**
Construction d'un des bâtiments qui sera opérationnel en septembre 1993 (espace " vie scolaire "),
photographie, s.n., s.d. [1992]. Publiée dans : Lycée Victor Bérard de Morez. Plaquette d'information 1993. - 1993, p. 15.

Bibliographie

- **Bodé, Gérard. Chronologie de l'enseignement technique, 2002**
Bodé, Gérard. *Chronologie de l'enseignement technique*. - S.n. [Institut national de Recherche pédagogique], s.d. [2002]. 23 p. ; 30 cm. Document publié sur le site de l'INRP (http://www.inrp.fr/she/fichiers_rtf_pdf/bode_%20chronologie_et.pdf)
- **Buisson, Ferdinand (dir.). Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, 1911**
Buisson, Ferdinand (dir.). *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. - Paris : Hachette, 1911. VIII-2087 p. Numérisé et mis en ligne par l'Institut national de Recherche pédagogique (www.inrp.fr/diction-electronique/dictionnaire-ferdinand-buisson/)
- **Châtelet, Anne-Marie. La naissance de l'architecture scolaire : les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914, 1999**
Châtelet, Anne-Marie. *La naissance de l'architecture scolaire : les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*. - Paris : H. Champion, 1999. 444 p. : ill. ; 24 cm. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Sciences historiques et philologiques. Hautes études d'histoire contemporaine ; 1)
- **Chocat, Sanchis. Lycée Victor Bérard. Morez, Jura : cinquantenaire, 1933-1983, 1983**
Chocat, Sanchis. *Lycée Victor Bérard. Morez, Jura : cinquantenaire, 1933-1983*. - Morez : Impr. La Biennoise, 1983. 31 p. : ill. ; 23 cm.
- **COLAS, André, CLAUDE, Michel, DUHAUT, Georges. Les Écoles nationales professionnelles de France. 1895-1945. 1947.**
COLAS, André, CLAUDE, Michel, DUHAUT, Georges. **Les Écoles nationales professionnelles de France. 1895-1945.** Paris : Société amicale des anciens élèves des écoles nationales professionnelles, 1947. 259 p. : ill. ; 24 cm. Ouvrage édité à l'occasion du cinquantenaire de la Société amicale des anciens élèves des écoles nationales professionnelles.
P. 115-117 : ill.
- **Dion, Mathilde. Notices biographiques d'architectes français, 1991**
Dion, Mathilde. *Notices biographiques d'architectes français*. - Paris : IFA / Archives d'architecture du XXe siècle, 1991. 2 vol. dactyl. ; 30 cm. Notice biographique de Paul Guadet (accessible en ligne via le site Archiwebture, à l'adresse : http://archiwebture.citechailot.frawtassoFRAPN02_GUAPA_BIO.pdf)

Notice biographique de Paul Guadet

- **Genoudet, Maurice. Commune de Morez. Historique, 1983**
Genoudet, Maurice. *Commune de Morez. Historique*. 2e éd. - Morez : s.n. [impr. La Biennoise], 1983. 167 p. : ill. ; 27 cm.
P. 128-129, 138-140, 150.
- **L'inauguration à Morez de l'Ecole Nationale Victor Bérard, 1er juillet 1933**
L'inauguration à Morez de l'Ecole Nationale Victor Bérard. In *La France horlogère*, 32e année, n° 13, 1er juillet 1933.
P. 34-35 : ill.
- **Inauguration Officielle de l'Ecole Nationale Victor Bérard et 6e Congrès des Opticiens de France à Morez-du-Jura. 16-20 juin 1933, 1933**
Inauguration Officielle de l'Ecole Nationale Victor Bérard et 6e Congrès des Opticiens de France à Morez-du-Jura. 16-20 juin 1933. - S.l. [Morez] : s.n., 1933. 48 p. - 1 f. h.t. : ill. ; 27 cm.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **Lacroix, Jean-Michel. Cartes postales du Jura : argus et répertoire. 7, Ville de Morez, canton de Morez, 2001**
Lacroix, Jean-Michel. *Cartes postales du Jura : argus et répertoire. 7, Ville de Morez, canton de Morez*. - Beaufort : J.-M. Lacroix ; Larnaud : Collections N. & F. Murtin, 2001. 110 p. : tout en ill. ; 30 cm.
- **Lycée Victor Bérard de Morez. Informations 2002, 2002**
Lycée Victor Bérard de Morez. Informations 2002. - S.l. [Morez] : s.n. [Lycée Victor Bérard], 2002. 44 p. : ill. ; 30 cm.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **Lycée Victor Bérard de Morez. Plaquette d'information 1993, 1993**
Lycée Victor Bérard de Morez. Plaquette d'information 1993. - Paris : Ed. Bres, 1993. 64 p. : ill. ; 30 cm.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez
- **Odobey, Albert. Extraits des registres des délibérations du conseil municipal de Morez pour servir à l'histoire de l'Ecole nationale professionnelle « Victor-Bérard » de Morez, 1995**
Odobey, Albert. *Extraits des registres des délibérations du conseil municipal de Morez pour servir à l'histoire de l'Ecole nationale professionnelle « Victor-Bérard » de Morez*. - Morez : Impr. La Biennoise, 1995. 116 p. : ill. ; 27 cm. Sous-titre : Documentation recueillie par M. A. Odobey, inspecteur départemental de l'Enseignement technique
- **Poupard, Laurent. Lycées Jules Haag et Victor Bérard, anciennes écoles nationales d'horlogerie de Besançon et d'optique de Morez : deux réalisations de l'architecte Paul Guadet, 2010**
Poupard, Laurent. *Lycées Jules Haag et Victor Bérard, anciennes écoles nationales d'horlogerie de Besançon et d'optique de Morez : deux réalisations de l'architecte Paul Guadet*. - Besançon : Région de Franche-Comté, 2010. 35 p. : ill. en noir et en coul. ; 30 cm. Disponible sur Internet : <http://insitu.revues.org8897>
- **Poupard, Laurent. L'Ecole d'optique de Morez, le lycée Victor Bérard, 2013**
Poupard, Laurent. *L'Ecole d'optique de Morez, le lycée Victor Bérard* / collab. Georges Bichet, Jean-Claude Boivin, Vincent Cholley... [et al.] ; fotogr. Y. Sancey avec la collab. de Jérôme Mongreville ; cartogr. Mathias Papigny. - Lyon : Lieux Dits, 2013. 50 p. : ill. en noir et en coul. ; 23 cm. (Parcours du patrimoine ; 379)
- **Olivier, Jean-Marc. L'école d'horlogerie en petit de Morez (1855-1862). Histoire d'un échec, 1996**

Olivier, Jean-Marc. L'école d'horlogerie en petit de Morez (1855-1862). Histoire d'un échec. In *Travaux de la société d'Emulation du Jura*. 1994, 1996.
 P. 141-152 : ill.

- Fourrey, Gaston. L'Ecole nationale professionnelle Victor Bérard dite Ecole Nationale d'Optique de Morez, juillet 1949**
 Fourrey, Gaston. L'Ecole nationale professionnelle Victor Bérard dite Ecole Nationale d'Optique de Morez. In *L'Opinion économique et financière*, 2e année, n° 2, juillet 1949.
 P. 153-154 : ill.
- Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Morez. Renseignements généraux sur l'organisation de l'Ecole, 1912**
 Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Morez. Renseignements généraux sur l'organisation de l'Ecole. In *Annuaire du Jura*, 1912.
 P. 228-231.

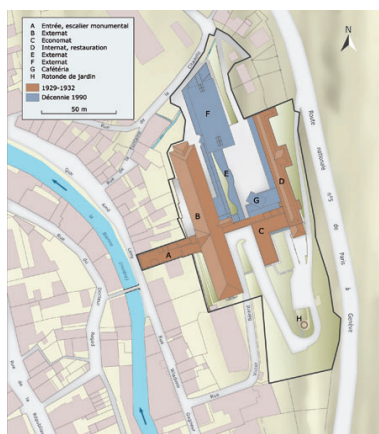
Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA39000662/index.htm>
- Lycée Victor Bérard : <https://www.lyceemorez.fr/>

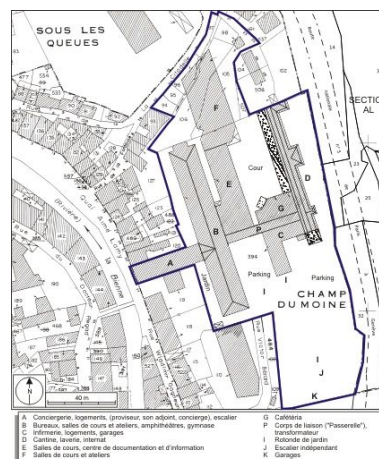
Illustrations



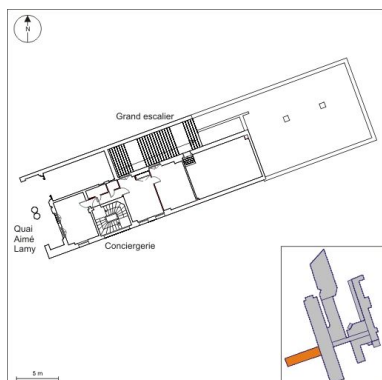
Vue d'ensemble plongeante, depuis le belvédère du Béchet au sud.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900623NUC2A



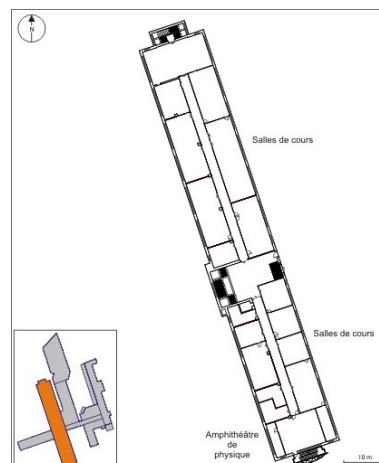
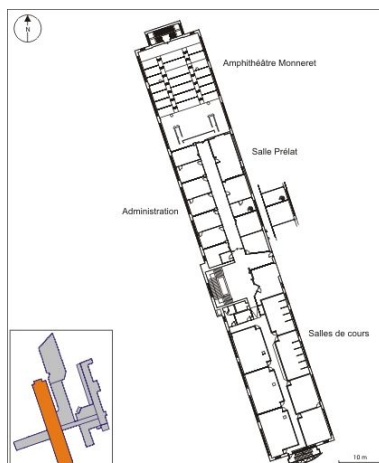
Plan-masse et de situation : échelle 1/1500.
 Dess. Mathias Papigny
 IVR43_20123900109NUDA



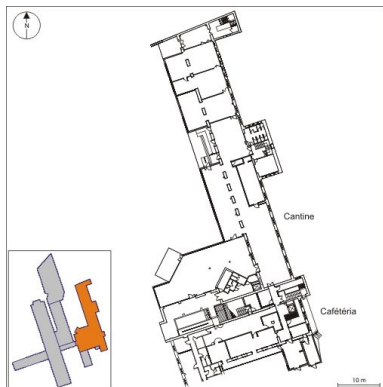
Plan-masse et de situation : extrait du plan cadastral, 1980, section AI, échelle 1/1000 réduite à 1/1250.
 Dess. André Céréza
 IVR43_20093900201NUDA



Bâtiment A : plan du 2e niveau : fond de plan extrait de la base



des lycées (Conseil régional de
 Franche-Comté), échelle 1:250.
 Dess. André Céréza,
 Autr. Catherine Bayo
 IVR43_20103900184NUDA

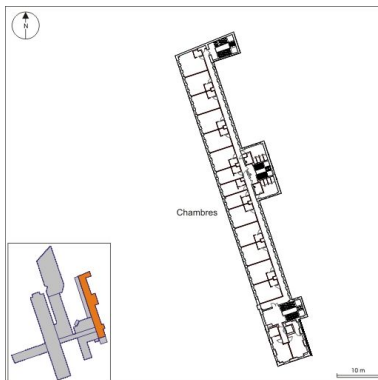


Bâtiment D, plan du rez-de-chaussée :
 fond de plan extrait de la base
 des lycées (Conseil régional de
 Franche-Comté), échelle 1:500.
 Dess. André Céréza,
 Autr. Catherine Bayo
 IVR43_20103900187NUDA



[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment
 A)], photographie, par Jules Manias
 (?), s.d. [entre 1932 et 1949].
 Autr. Jules Manias
 IVR43_20063900381P

Bâtiment B : plan du 1er étage :
 fond de plan extrait de la base
 des lycées (Conseil régional de
 Franche-Comté), échelle 1:500.
 Dess. André Céréza,
 Autr. Catherine Bayo
 IVR43_20103900185NUDA



Bâtiment D : plan du 2e étage :
 fond de plan extrait de la base
 des lycées (Conseil régional de
 Franche-Comté), échelle 1:500.
 Dess. André Céréza,
 Autr. Catherine Bayo
 IVR43_20103900188NUDA



[Vue d'ensemble], photographie, par
 R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Yves Sancey, Autr. R. Ronget
 IVR43_20103900704NUC2A

Bâtiment B : plan du 2e étage :
 fond de plan extrait de la base
 des lycées (Conseil régional de
 Franche-Comté), échelle 1:500.
 Dess. André Céréza,
 Autr. Catherine Bayo
 IVR43_20103900186NUDA



[Vue d'ensemble plongeante sur
 le quartier du lycée Victor Bérard,
 depuis le sud], photographie, par Jules
 Manias (?), s.d. [entre 1932 et 1949].
 Autr. Jules Manias
 IVR43_20063900308PY



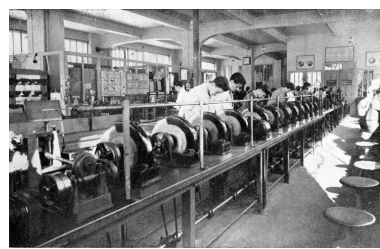
[Atelier de menuiserie],
 photographie, par René, s.d. [1933].
 Phot. Yves Sancey, Autr. René
 IVR43_20103900689NUC2A



[Atelier de menuiserie],
 photographie, par R. Ronget,
 s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Yves Sancey, Autr. R. Ronget
 IVR43_20103900696NUC2A



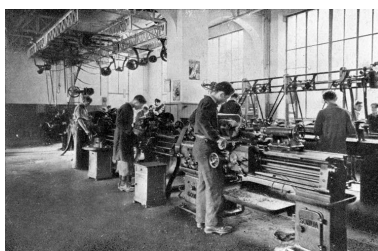
Lunetterie. Vue générale, prise
 du fond [fabrication des montures
 plastiques], photographie, par R.
 Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Yves Sancey, Autr. R. Ronget
 IVR43_20103900690NUC2A



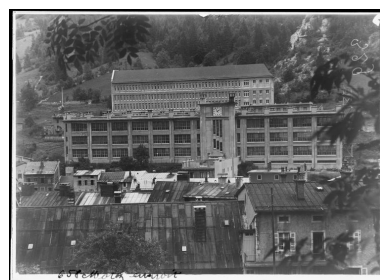
L'atelier d'optique - Lunetterie,
 photographie, par R. Ronget,
 s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Jérôme Mongreville,
 Autr. R. Ronget
 IVR43_19963900397X



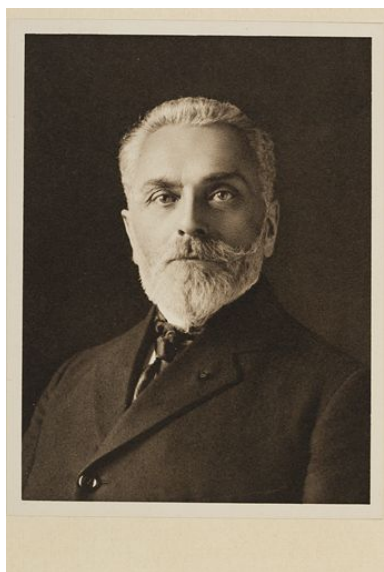
L'atelier de mécanique (fraisage),
 photographie, par R. Ronget,
 s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Jérôme Mongreville,
 Autr. R. Ronget
 IVR43_19963900401X



L'atelier de mécanique (tournage),
 photographie, par R. Ronget,
 s.d. [entre 1932 et 1949].
 Phot. Jérôme Mongreville,
 Autr. R. Ronget
 IVR43_19963900393X



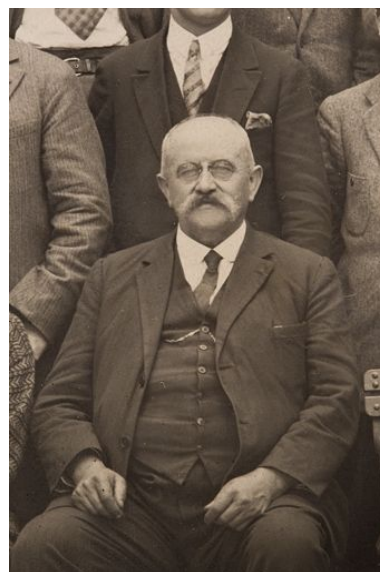
[Vue d'ensemble des bâtiments,
 depuis le sud-ouest], photographie,
 par Jules Manias (?), s.d. [début
 des années 1950, avant 1954].
 Autr. Jules Manias
 IVR43_20063900292PY



Victor Bérard (1864-1931),
 photographie, par Jean Bastian,
 décennie 1910 ou 1920.
 Phot. Yves Sancey, Autr. Jean Bastian
 IVR43_20123900063NUC2A



Ecole nationale d'Optique de
 Morez. Participants à la semaine
 de l'Enseignement de l'Optique
 1927, photographie, par René.
 Phot. Yves Sancey, Autr. René
 IVR43_20123900062NUC2A



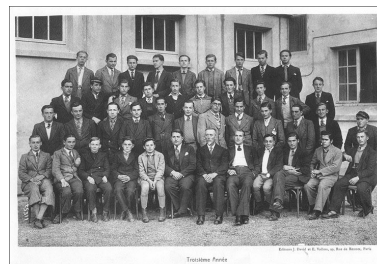
Ecole nationale d'Optique de
 Morez. Participants à la semaine
 de l'Enseignement de l'Optique
 1927 [détail du directeur Jules
 Monneret], photographie, par René.
 Phot. Yves Sancey, Autr. René
 IVR43_20123900064NUC2A



1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].
 Phot. Yves Sancey, Autr.
 IVR43_20123900061NUC2A



1^o année [détail centré sur le directeur Octave Prélat], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937]
 Phot. Yves Sancey, Autr.
 IVR43_20123900065NUC2A



Troisième Année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900705NUC2A



Vue d'ensemble, depuis l'ouest.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900387NUC2A



Vue d'ensemble plongeante, depuis le nord-ouest
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900973X



Bâtiment A : vue d'ensemble de l'élévation sur le quai Aimé Lamy.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900390NUC2A



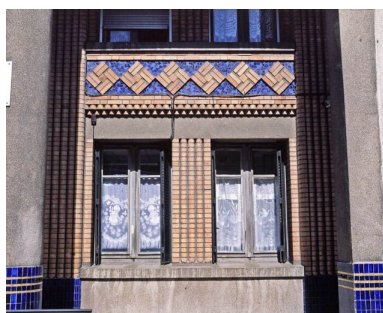
Bâtiment A : élévation sur le quai Aimé Lamy.



Bâtiment A : inscription sur le quai Aimé Lamy.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900080NUC2A



Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900989VA



Bâtiment A : appareil de briques
 et mosaïques de la conciergerie.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900994XA



Bâtiment A : base des colonnes.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900992XA

Bâtiment A : portail d'entrée.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900990V



Bâtiment A : mosaïques
 recouvrant la base des colonnes.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900377NUC2A



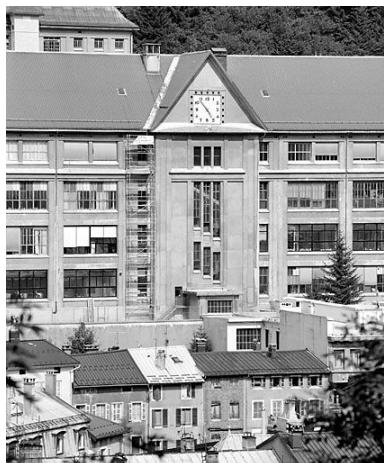
Bâtiment A : mosaïques
 recouvrant la base des colonnes.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900378NUC2A



Bâtiment B : vue
 d'ensemble, depuis l'ouest.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20003901281XA



Bâtiment B : avant-corps.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900089NUC2A



Bâtiment B : avant-corps.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900975X



Bâtiment B : façade latérale droite.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900980X



Bâtiment C (partiellement masqué
 par la rotonde de jardin) et extrémité
 du bâtiment D en arrière-plan.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900978X



Bâtiment D : façade sur la cour
 (ouest), après restauration.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900384NUC2A



Bâtiment D : détail de la façade
 sur la cour, après restauration.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900068NUC2A



Bâtiment D : détail de la façade
 sur la cour, avant restauration.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900380VA



Bâtiment D : fenêtres de la façade
 sur la cour, avant restauration.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900984X



Cour, terrasse du
 bâtiment E et bâtiment F.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900983X

Bâtiment D (extrémité sud
 de la façade sur la cour) et
 cafétéria, avant restauration.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900382V



Bâtiments E et F : façade occidentale.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900066NUC2A



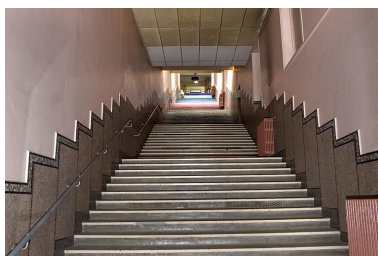
Bâtiments E et F : façade occidentale
 (avant restauration du bâtiment D).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900982XA



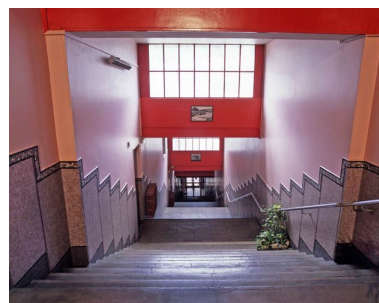
Rotonde de jardin.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900079NUC2A



Rotonde de jardin et son escalier.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900979X



Bâtiment A : escalier
 monumental droit, depuis
 l'entrée quai Aimé Lamy.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900752NUC2A



Bâtiment A : escalier monumental
 droit, depuis le rez-de-
 chaussée du bâtiment B.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901001XA



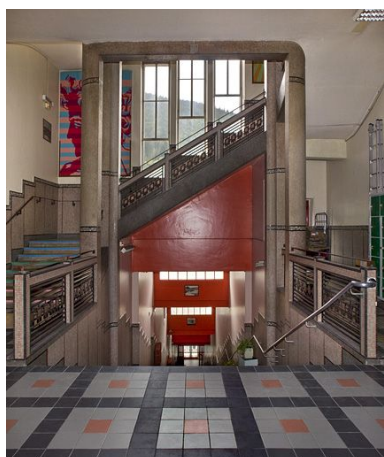
Galerie P : escalier monumental
 droit, depuis le rez-de-
 chaussée du bâtiment B.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901005VA



Galerie P : escalier monumental droit,
 depuis l'extrémité côté bâtiment D.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901007X



Galerie P : escalier monumental droit,
 depuis l'extrémité côté bâtiment D.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901006X



Bâtiment B : cage de l'escalier tournant, au rez-de-chaussée, et escalier monumental droit.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900385NUC2A



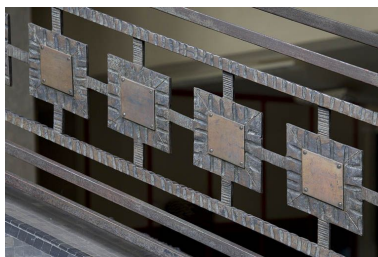
Bâtiment B : cage de l'escalier tournant, au rez-de-chaussée.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900996VA



Bâtiment B : escalier tournant.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900998VA



Bâtiment B : détail des colonnes de l'escalier tournant.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900999X



Bâtiment B : rampe de l'escalier tournant.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900076NUC2A



Bâtiment B : détail de la mosaïque murale.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901003XA



Bâtiment B : détail de la mosaïque murale.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900075NUC2A



Bâtiment B, atelier de mécanique (rez-de-chaussée).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900087NUC2A



Bâtiment B, atelier de mécanique (rez-de-chaussée) : fraiseuses à gauche, presse à injection à droite.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901030X



Bâtiment B, atelier de mécanique :
 machine d'usinage par électroérosion
 à fil. Machine Robofil 300,
 de la société Agie Charmilles.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901034X



Bâtiment B, atelier de
 mécanique : vue d'ensemble
 des tours Ernault Batignolles.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901032X



Bâtiment B, atelier de mécanique :
 vue plongeante sur les tours.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901019X



Bâtiment B, atelier de mécanique :
 vue d'ensemble des tours.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901035X



Bâtiment B, atelier de mécanique :
 vue d'ensemble de trois tours.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901020X



Bâtiment B, atelier de mécanique :
 machine à commande numérique
 (centre d'usinage 5 axes).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900088NUC2A



Bâtiment B, atelier de
 microtechniques : conception
 assistée par ordinateur.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900090NUC2A



Bâtiment B : hall du 1er étage.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900396X



Bâtiment B : couloir de
 l'administration, au 1er étage.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901009XA



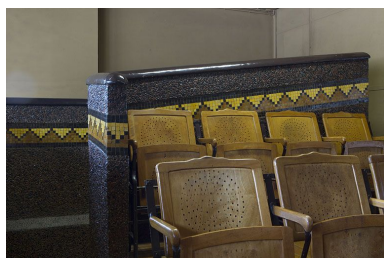
Bâtiment B : le grand amphithéâtre
 (1er étage), depuis le fond.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900386NUC2A



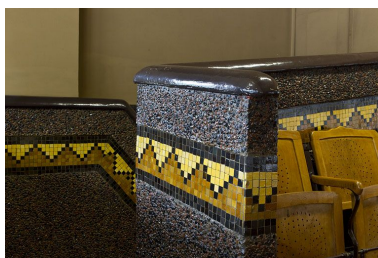
Bâtiment B : le grand amphithéâtre
 (1er étage), depuis la scène.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900417XA



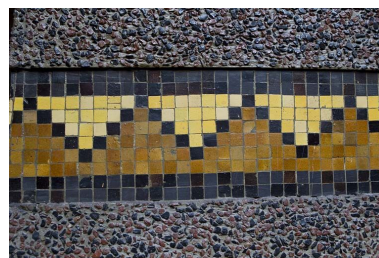
Bâtiment B : le grand
 amphithéâtre, de trois quarts.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900420XA



Bâtiment B, grand amphithéâtre :
 muret avec revêtement de
 gravillons et mosaïques.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900381NUC2A



Bâtiment B, grand amphithéâtre :
 muret avec revêtement de
 gravillons et mosaïques.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900382NUC2A



Bâtiment B, grand
 amphithéâtre : revêtement
 de gravillons et mosaïques.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900379NUC2A



Bâtiment B, grand
 amphithéâtre : revêtement
 de gravillons et mosaïques.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900401VA



Bâtiment B, grand
 amphithéâtre : panneau alliant
 gravillons et mosaïques.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900405XA



Bâtiment B, grand
 amphithéâtre : revêtement
 de gravillons et mosaïques.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900383NUC2A



Bâtiment B, optique-lunetterie
 (1er étage) : machines à déborder.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901021X



Bâtiment B, optique-lunetterie (1er
 étage) : ensemble de machines à
 déborder. Meuleuses MD2, d'Essilor.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900084NUC2A



Bâtiment B, optique-lunetterie :
 ensemble de machines à déborder.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901022X



Bâtiment B : atelier de "
 prise de vue " (1er étage).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900389NUC2A



Bâtiment B : atelier
 de " prise de vue ".
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900069NUC2A



Bâtiment B : atelier de "
 prise de vue " (1er étage).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901039XA



Bâtiment B : atelier
 de " prise de vue ".
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900083NUC2A



Bâtiment B : examen de
 la vue en contactologie.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900102NUC2A



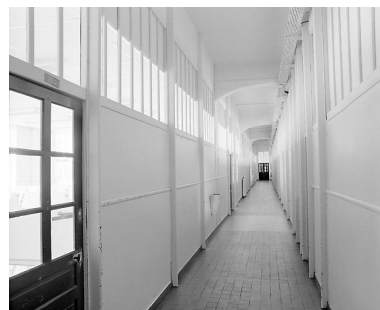
Bâtiment B : le magasin
 d'application (1er étage).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901046X



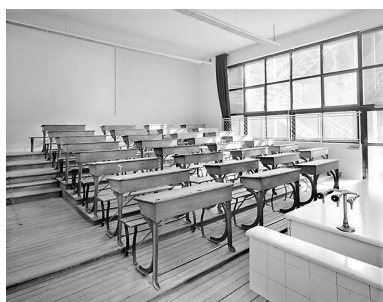
Bâtiment B : le magasin d'application.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900081NUC2A



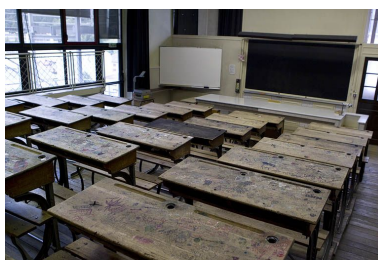
Bâtiment B : le magasin d'application.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900082NUC2A



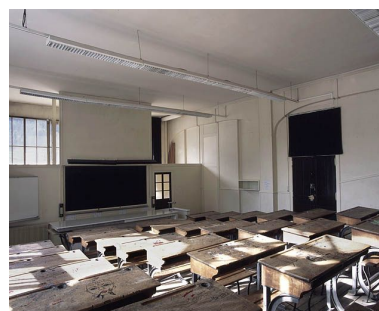
Bâtiment B : couloir au 2e étage. Les
 arcs en béton soutenant le plancher du
 3e étage sont partiellement visibles.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900395X



Bâtiment B : amphithéâtre de sciences (2e étage), depuis le tableau.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900387V



Bâtiment B : amphithéâtre de sciences (2e étage), depuis le fond.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900388NUC2A



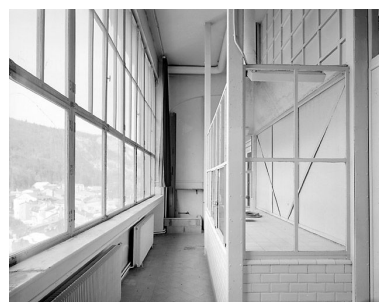
Bâtiment B : amphithéâtre de sciences, depuis le fond.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900389XA



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : rangée de pupitres.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900071NUC2A



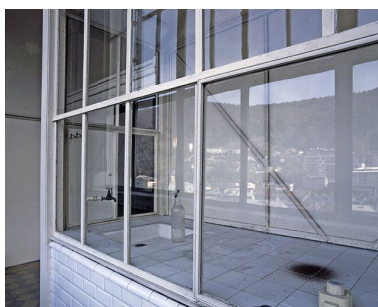
Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : plateau d'un pupitre.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900394XA



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : espace à l'arrière du tableau en verre.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900384V



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : sorbonne de laboratoire, à l'arrière du tableau en verre.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900383V



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : détail de la sorbonne de laboratoire.
 Phot. Jérôme Mongreville
 IVR43_20023900386XA



Bâtiment B : une salle de classe en filière générale.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900103NUC2A



Bâtiment B : une salle de classe en filière générale.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900104NUC2A



Bâtiment B : gymnase (3e étage).
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20103900751NUC2A



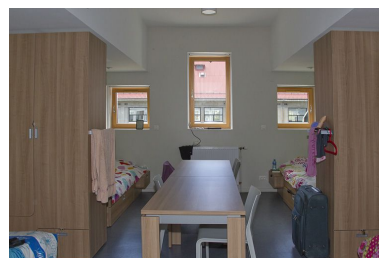
Bâtiment B : charpente en béton.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033900985X



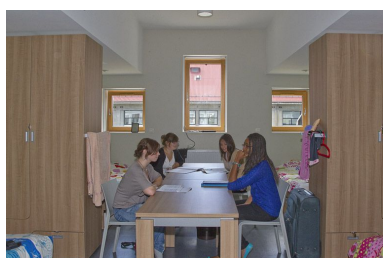
Bâtiment B : charpente en béton.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900070NUC2A



Bâtiment F : atelier de fabrication des composants optiques.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20033901027XA



Bâtiment D (internat) : l'une des chambres rénovées.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900077NUC2A



Bâtiment D (internat) : l'une des chambres rénovées.
 Phot. Yves Sancey
 IVR43_20123900078NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Lycées publics de Franche-Comté (IA00141312)

présentation de la commune de Morez (IA39001294) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, Morez

la lunetterie dans le Jura (IA39002035)

Oeuvre(s) contenue(s) :

le mobilier de l'Ecole nationale d'Optique puis lycée polyvalent Victor Bérard (IM39002403) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 horloges électriques ATO (IM39002264) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 instruments de mesure de la température (thermomètres à mercure Prolabo) (IM39002320) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 instruments de mesure des angles (pantomètres de la Société des Lunetiers dits pantoclisimètres) (IM39002272) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 instruments de mesure des angles (pantomètres SLOM dits goniasmomètres) (IM39002270) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 instruments de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètres projecteurs Essilor Axil) (IM39002385) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

2 pinces dites à équarrir ou à égruger (IM39002326) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 calibres pour cercles de lunettes dits triboulets (IM39002325) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 instruments de démonstration en électrostatique (cylindre isolé d'Aepinus, sphère creuse de Coulomb et cage de Faraday) (IM39002305) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 instruments de mesure des angles en optique et d'ophtalmologie (phoroptères dits réfracteurs ou réfractomètres) (IM39002287) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 instruments de mesure des angles en optique et d'ophtalmologie (tests d'acuité visuelle de Monoyer et test de Mallett) (IM39002395) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 instruments de mesure des longueurs et d'ophtalmologie (pupillomètres) (IM39002289) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

3 microscopes Stiasnie (IM39002275) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

5 machines à usiner par abrasion (machines à surfacer le verre) (IM39002322) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

appareil de projection Radiguet et Massiot (IM39002299) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

armoire-bibliothèque (vitrine), étagère-bibliothèque et horloge (IM39002267) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

balance de précision (trébuchet de laboratoire de la Société centrale de Produits chimiques) (IM39002318) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

balance de précision (trébuchet de laboratoire Prolabo) (IM39002319) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

bas-relief (médaillon) : Victor Bérard (IM39002261) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

buste : Marianne ou la République française (IM39001861) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

cénotaphe de Victor Bérard (IM39002259) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

horloge d'édifice (IM39002263) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

horloge d'édifice L.-D. Odobey Cadet (IM39002262) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument d'application pratique (boîte de lentilles et de prismes) (IM39002397) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument d'observation et d'ophtalmologie (aile de Maddox) (IM39002394) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument d'observation et d'ophtalmologie (ophtalmoscope dit euthyscope) (IM39002392) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument d'observation et d'ophtalmologie (périmètre à coupole de Gambs) (IM39002391) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument d'observation et d'ophtalmologie (stéréoscope de Holmes) (IM39002393) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de calcul mécanique (machine à calculer Metal) (IM39002266) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de calcul mécanique (machine à calculer Monarch) (IM39002265) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de calcul mécanique (règle à calcul Nestler) (IM39002321) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en dynamique des solides (appareil de la force centrifuge) (IM39002317) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en électrodynamique (échelle de vide Les Fils d'Emile Deyrolle) (IM39002316) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en électrostatique (électroscope à feuilles d'or Deyrolle) (IM39002306) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en électrostatique (machine de Wimshurst) (IM39002304) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (banc d'optique Clavé) (IM39002302) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (miroirs de Fresnel) (IM39002300) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (oeil artificiel) (IM39002294) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (porte-diapositives Zeiss) (IM39002301) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (spectroscope à prisme Massiot) (IM39002292) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique (support de lentille et bi-lentille de Billet) (IM39002268) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en optique Zeiss (IM39002295) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de démonstration en statique des fluides (vases communicants Radiguet et Massiot) (IM39001862) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (ampèremètre Chauvin et Arnoux) (IM39002308) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (galvanomètre à cadre mobile Carpentier) (IM39002315) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (galvanomètre Carpentier) (IM39002314) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (potentiomètre Chauvin et Arnoux) (IM39002312) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (shunt Radiguet et Massiot) (IM39002313) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (voltmètre Chauvin et Arnoux) (IM39002309) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de forces électromotrices (wattmètre Chauvin et Arnoux) (IM39002311) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure de la température (pyromètre à cadran Chauvin et Arnoux) (IM39002310) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles (pantomètre dit goniastromètre) (IM39002271) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles de polarisation (saccharimètre à pénombre Pellin) (IM39001863) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles de réfraction (goniomètre Bouty) (IM39002401) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles de réfraction (goniomètre de Babinet) (IM39002293) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles en optique et d'ophtalmologie (optomètre SOM) (IM39002288) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles en optique et d'ophtalmologie (synoptophore Raphael) (IM39002296) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles en optique et d'ophtalmologie Ruka (test d'acuité visuelle de Parinaud) (IM39002297) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles pour lever des plans (graphomètre) (IM39002298) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles pour lever des plans (niveau à lunette SOM) (IM39002281) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles pour lever des plans (niveau à lunette V.J.) (IM39002280) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles pour lever des plans (théodolite de la Société des Lunetiers) (IM39002278) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des angles pour lever des plans (théodolite Morin) (IM39002279) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des longueurs, des angles en optique et d'ophtalmologie (kératomètre de Javal dit ophtalmomètre) (IM39002386) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des longueurs, des angles en optique et d'ophtalmologie (kératomètre type Sutcliffe dit ophtalmomètre) (IM39002387) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des longueurs (niveau à collimateur Morin type Goulier) (IM39002273) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des longueurs (télémètre stéréoscopique Nedinsco) (IM39002282) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

instrument de mesure des longueurs et d'ophtalmologie (pupillomètre SIL) (IM39002290) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètre Busch) (IM39002285) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètre Essilor) (IM39002383) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètre projecteur Essilor X 51) (IM39002384) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètre SRPI) (IM39002284) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mesure des longueurs et des angles en optique (frontofocomètre Zeiss) (IM39002286) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instrument de mise en évidence des chaleurs spécifiques (étuve de Berthelot) (IM39002307) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instruments d'application et d'illustration, de mesure des angles et d'observation (IM39002402) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
instruments d'observation et d'ophtalmologie (boîte de verres d'essai et 2 lunettes d'essai) (IM39002396) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
lampe électrique Zeiss pour photomètre de Pulfrich (IM39002291) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à découper dite tournette (IM39002324) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à marquer (machine à diviser les cercles Jacquet) (IM39002303) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à meuler dite meuleuse manuelle Briot Rex (IM39002381) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à meuler dite meuleuse manuelle Essilor MD2 (IM39002380) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à meuler dite meuleuse manuelle Paget Frères (IM39002382) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à meuler dite raineuse automatique (IM39002379) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à meuler dite raineuse manuelle Essilor Rainyl (IM39002378) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
machine à revêtir par dépôt (machine à déposer sous vide Metal Lux) (IM39002323) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope (IM39002276) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope (loupe binoculaire Zeiss) (IM39002400) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope BBT Krauss (IM39002398) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope de mesure Bausch et Lomb (IM39002277) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope et appareil de projection Zeiss (IM39002269) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope et instrument d'ophtalmologie (biomicroscope dit lampe à fente de Gambs) (IM39002388) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope et instrument d'ophtalmologie (biomicroscope dit lampe à fente Neitz) (IM39002389) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope et instrument d'ophtalmologie (biomicroscope dit lampe à fente Topcon) (IM39002390) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope métallographique BBT Krauss (IM39002283) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope métallographique et d'interférométrie dit microscope de Nomarski (IM39002399) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
microscope Nachet (IM39002274) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
statue : la Pensée (IM39002260) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
statuette : Diane (IM39002257) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy
statuette : Pigeon boulangier (IM39002258) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, 35 quai Aimé Lamy

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble plongeante, depuis le belvédère du Béchet au sud.

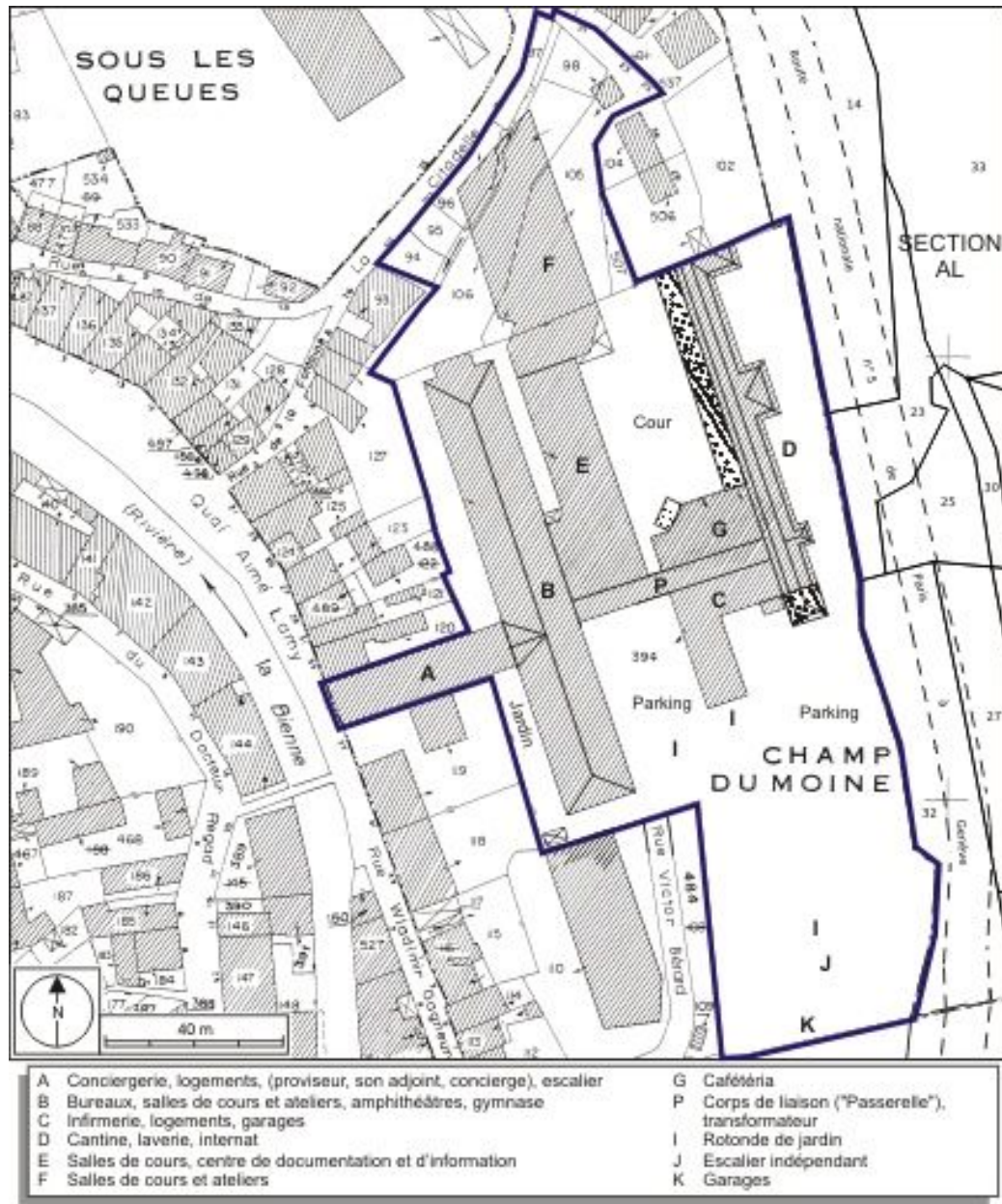
IVR43_20103900623NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan-masse et de situation : extrait du plan cadastral, 1980, section AI, échelle 1/1000 réduite à 1/1250.

Référence du document reproduit :

- **Morez : extrait du plan cadastral, 1980, section AK, échelle 1:1000 réduite à 1:3000**
 Morez : extrait du plan cadastral, 1980, section AK, échelle 1:1000 réduite à 1:3000

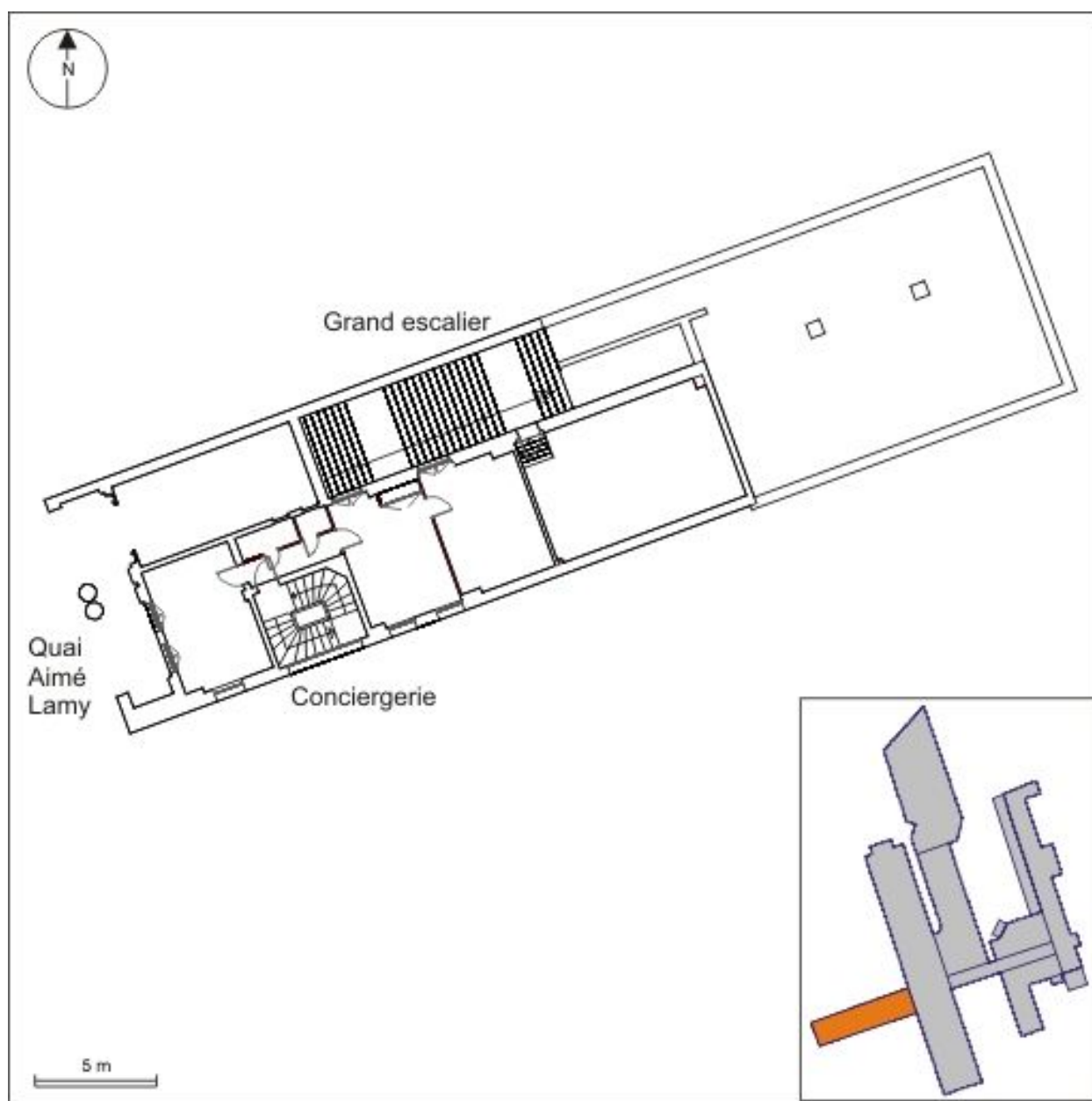
IVR43_20093900201NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2009

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/1250

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : plan du 2e niveau : fond de plan extrait de la base des lycées (Conseil régional de Franche-Comté), échelle 1:250.

IVR43_20103900184NUDA

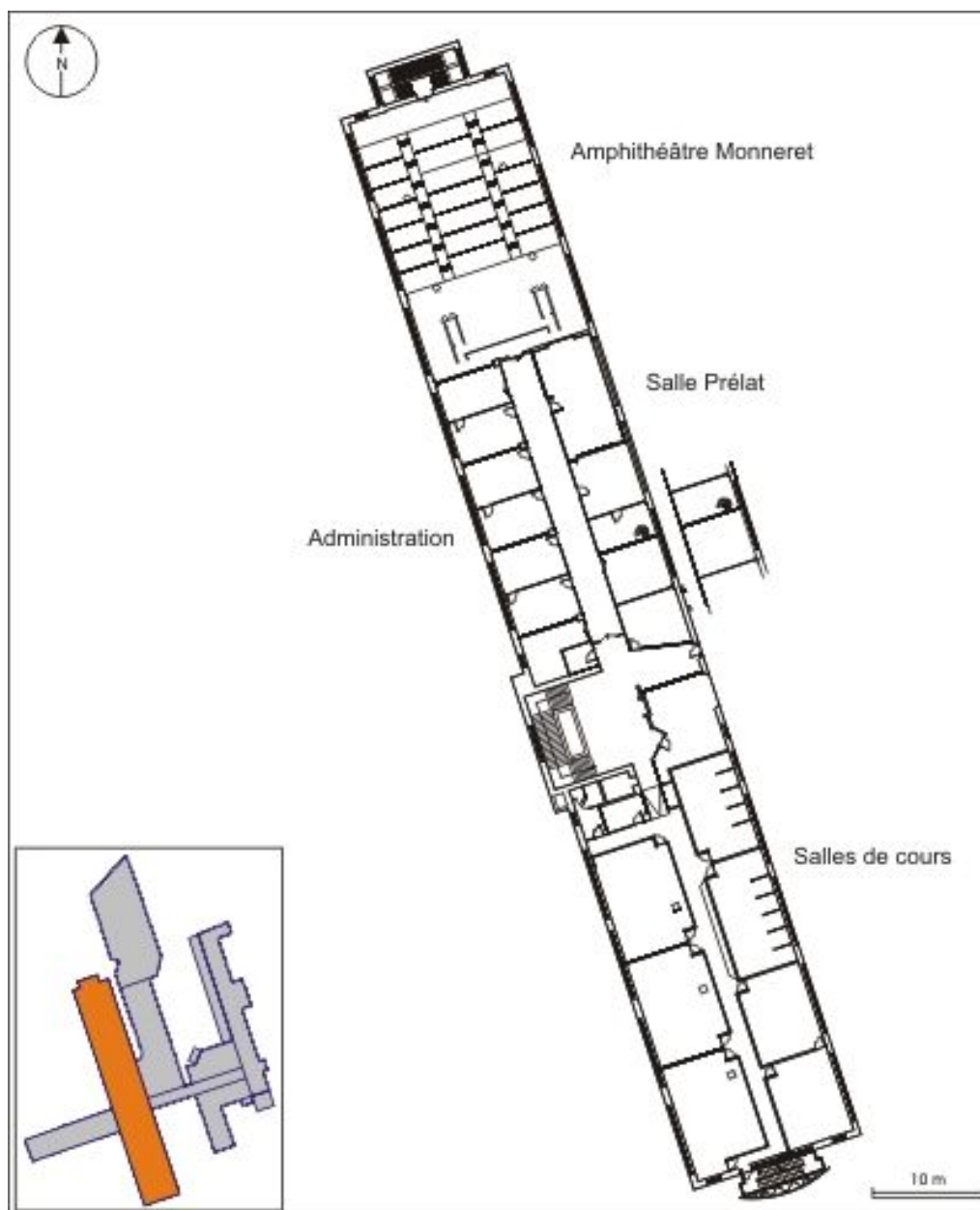
Auteur de l'illustration : André Céréza

Auteur du document reproduit : Catherine Bayo

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/250

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : plan du 1er étage : fond de plan extrait de la base des lycées (Conseil régional de Franche-Comté), échelle 1:500.

IVR43_20103900185NUDA

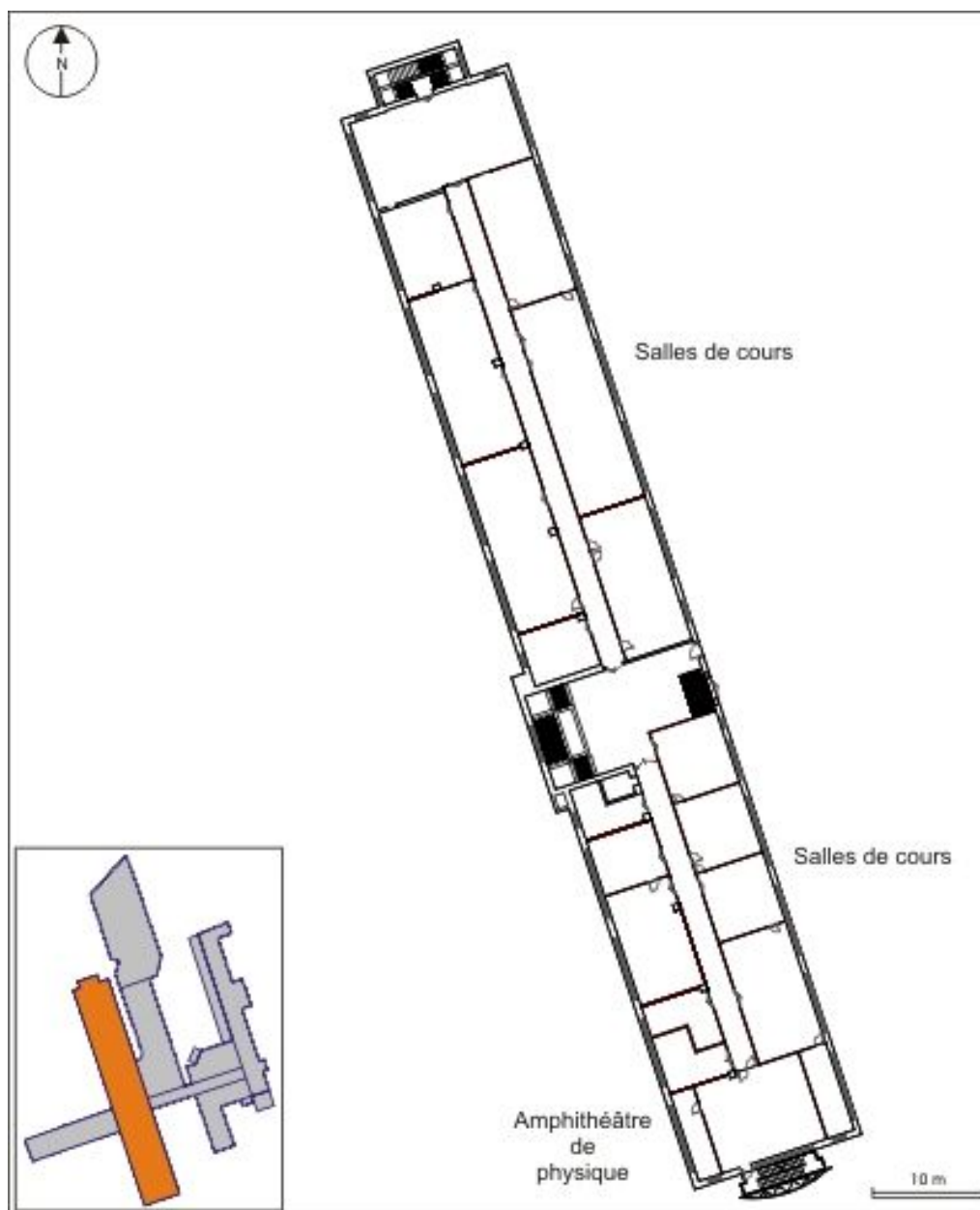
Auteur de l'illustration : André Céréza

Auteur du document reproduit : Catherine Bayo

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : plan du 2e étage : fond de plan extrait de la base des lycées (Conseil régional de Franche-Comté), échelle 1:500.

IVR43_20103900186NUDA

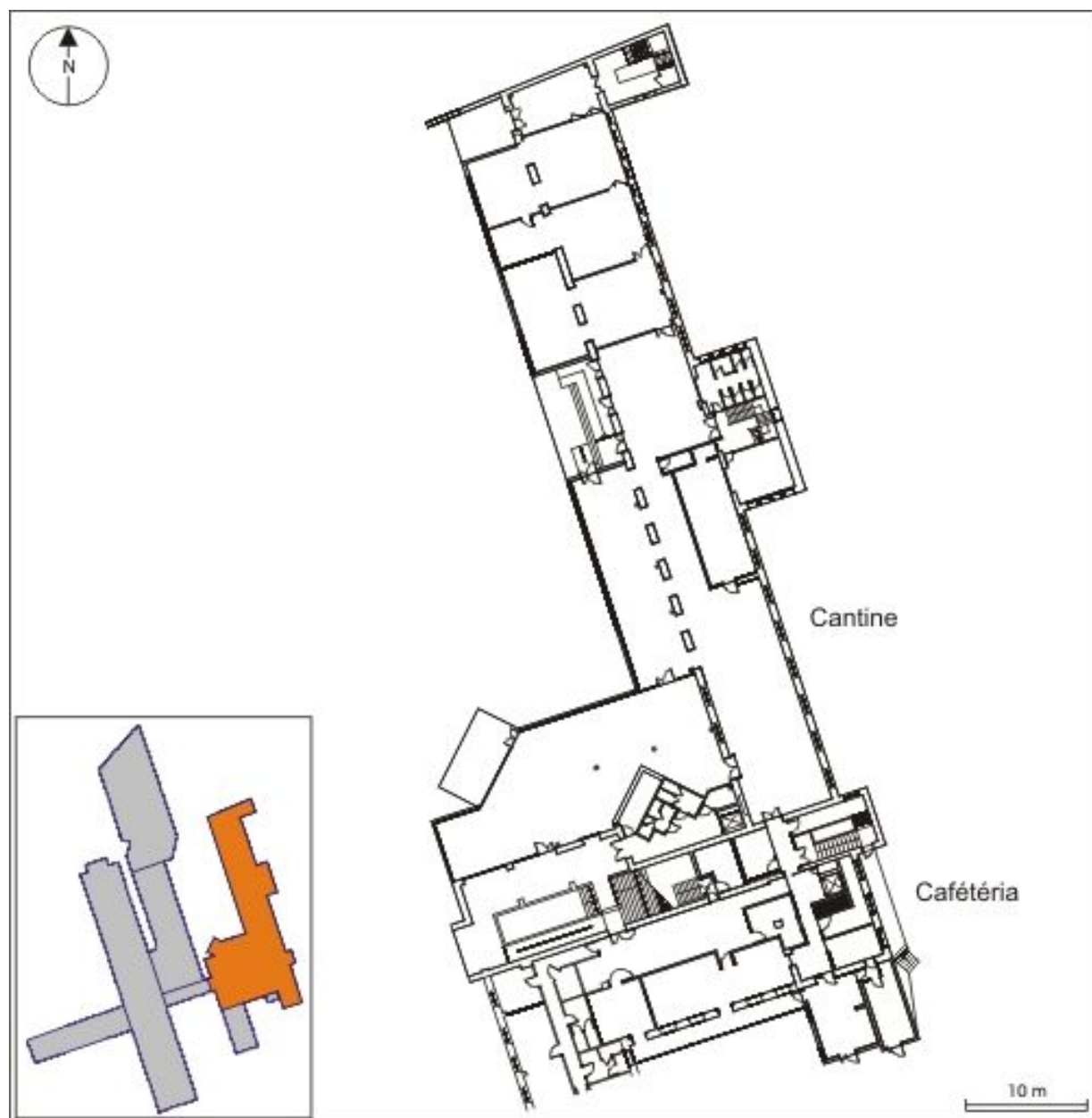
Auteur de l'illustration : André Céréza

Auteur du document reproduit : Catherine Bayo

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D, plan du rez-de-chaussée : fond de plan extrait de la base des lycées (Conseil régional de Franche-Comté),
échelle 1:500.

IVR43_20103900187NUDA

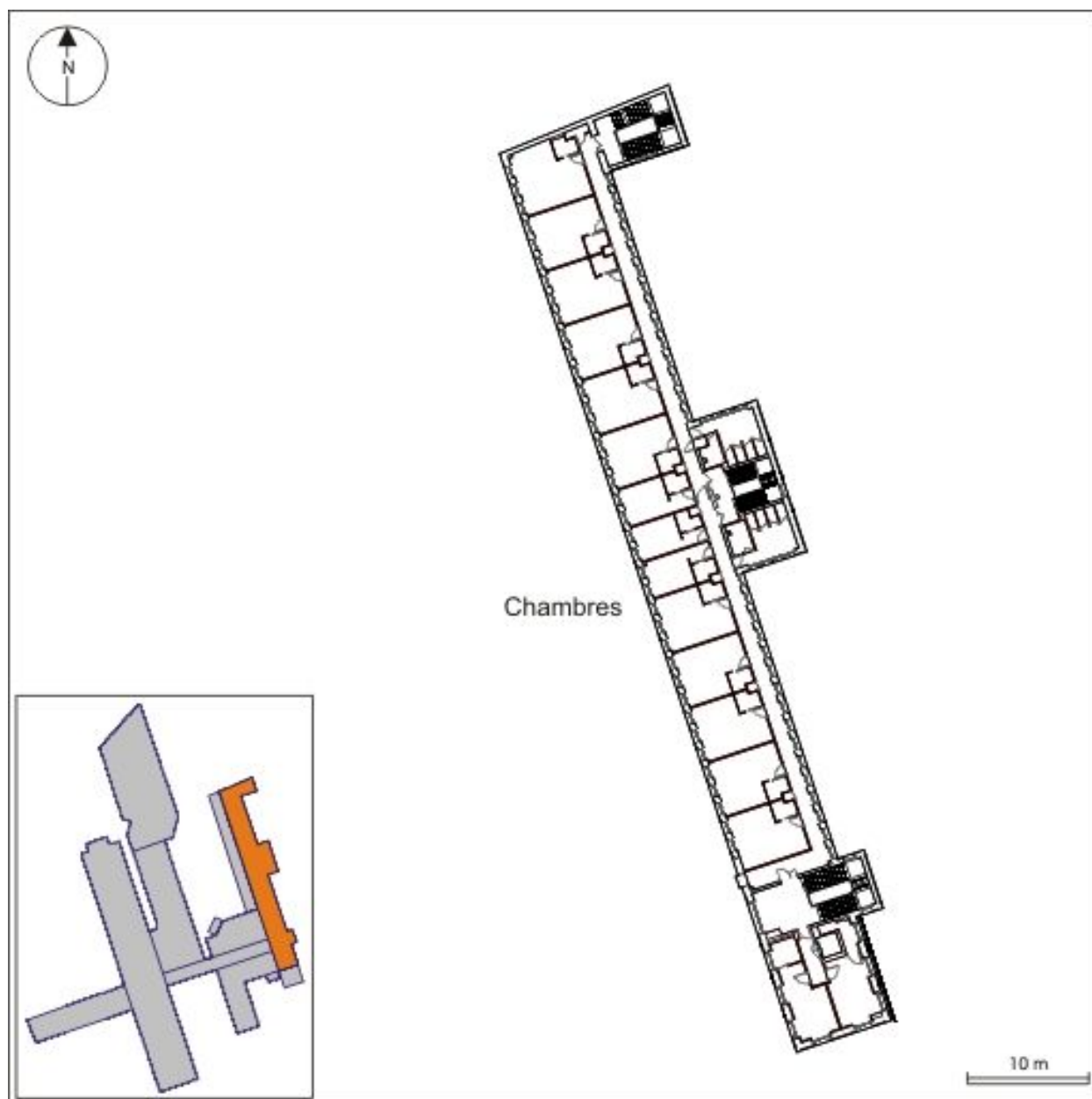
Auteur de l'illustration : André Céréza

Auteur du document reproduit : Catherine Bayo

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D : plan du 2e étage : fond de plan extrait de la base des lycées (Conseil régional de Franche-Comté), échelle 1:500.

IVR43_20103900188NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Auteur du document reproduit : Catherine Bayo

Date de prise de vue : 2010

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Vue d'ensemble plongeante sur le quartier du lycée Victor Bérard, depuis le sud], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble plongeante sur le quartier du lycée Victor Bérard, depuis le sud], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble plongeante sur le quartier du lycée Victor Bérard, depuis le sud], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 et 1949], plaque de verre 13 x 18 cm.
Région Franche-Comté, Inventaire du Patrimoine, Besançon : Fonds Manias

IVR43_20063900308PY

Auteur du document reproduit : Jules Manias

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment A)], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment A)], entre 1932 et 1949**
[L'entrée sur le quai Lamy (bâtiment A)], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [entre 1932 et 1949], plaque de verre 10 x 15 cm.
Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, Besançon : Fonds Manias

IVR43_20063900381P

Auteur du document reproduit : Jules Manias

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Vue d'ensemble], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble], décennie 1940.**
[Vue d'ensemble], décennie 1940. Photographie, s.d. [entre 1932 et 1949]. Dans : " L'Opinion économique et financière ", juillet 1949, n° 2, p. 153.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20103900704NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [ca 1949]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



[Atelier de menuiserie], photographie, par René, s.d. [1933].

Référence du document reproduit :

- **[Vues extérieures et intérieures], 1933**

[Vues extérieures et intérieures], photographie, par René, s.d. [1933]. Série publiée dans : " Inauguration officielle de l'Ecole nationale Victor Bérard [...] 16-20 juin 1933 ". - S.l. : s.n., 1933. Certaines, éditées sous forme de carte postale, ont été publiées dans : Lacroix [...] Ville de Morez, canton de Morez. - 2001, p. 70-71.

IVR43_20103900689NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : René

Date de prise de vue : 1933

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Atelier de menuiserie], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.

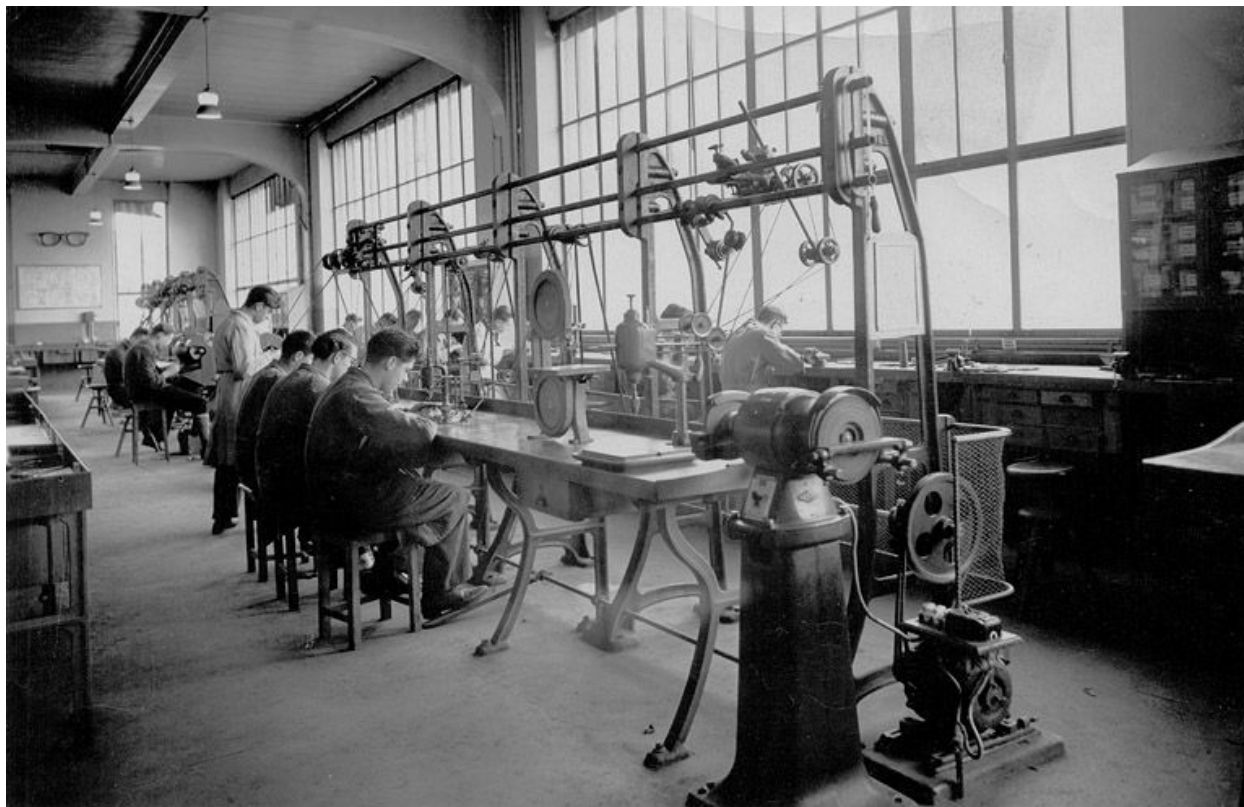
IVR43_20103900696NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



Lunetterie. Vue générale, prise du fond [fabrication des montures plastiques], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.

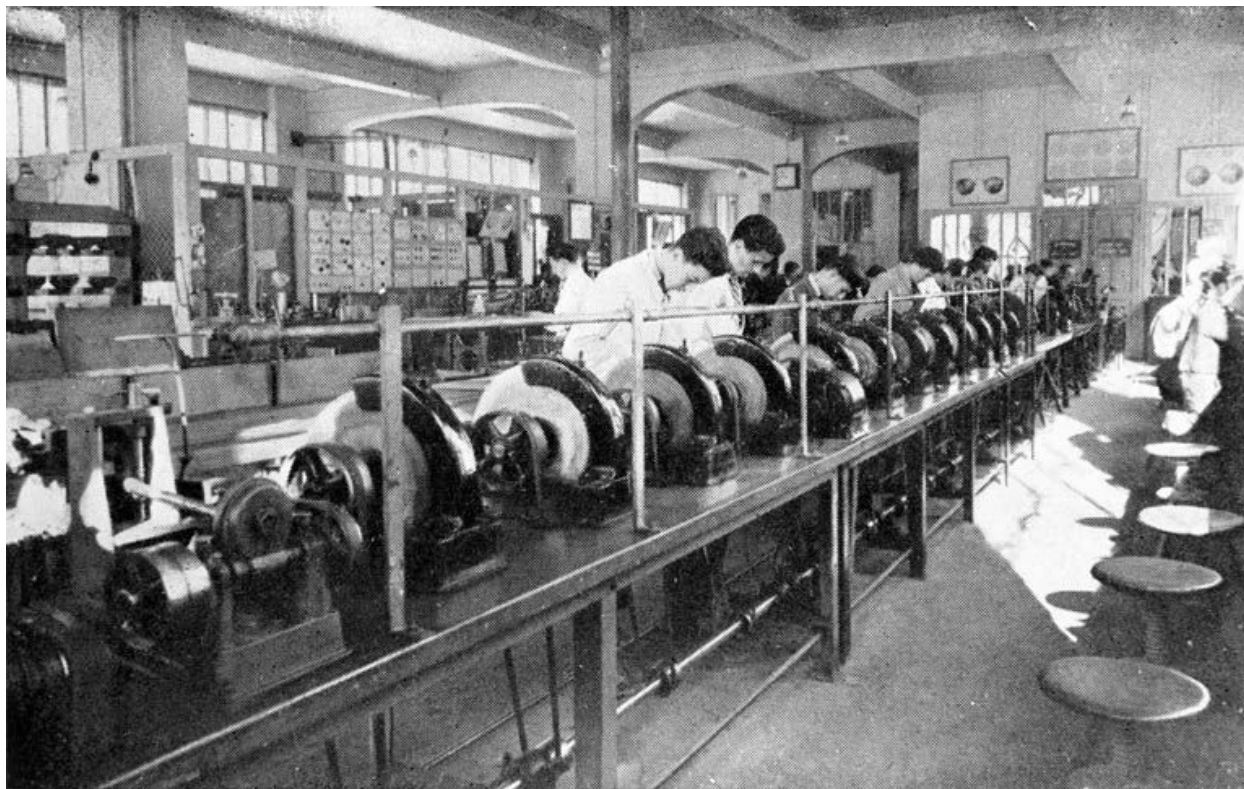
IVR43_20103900690NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



L'atelier d'optique - Lunetterie, photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.

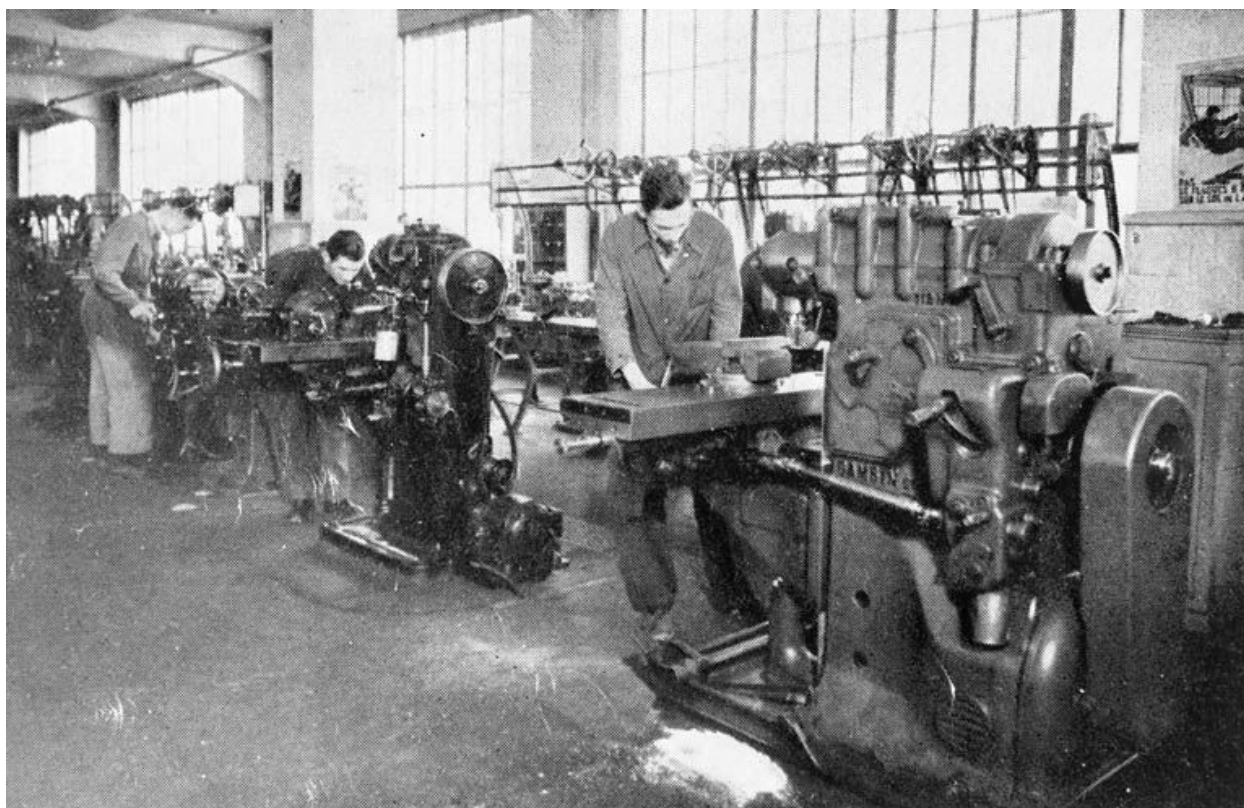
IVR43_19963900397X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [ca 1949]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



L'atelier de mécanique (fraisage), photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.

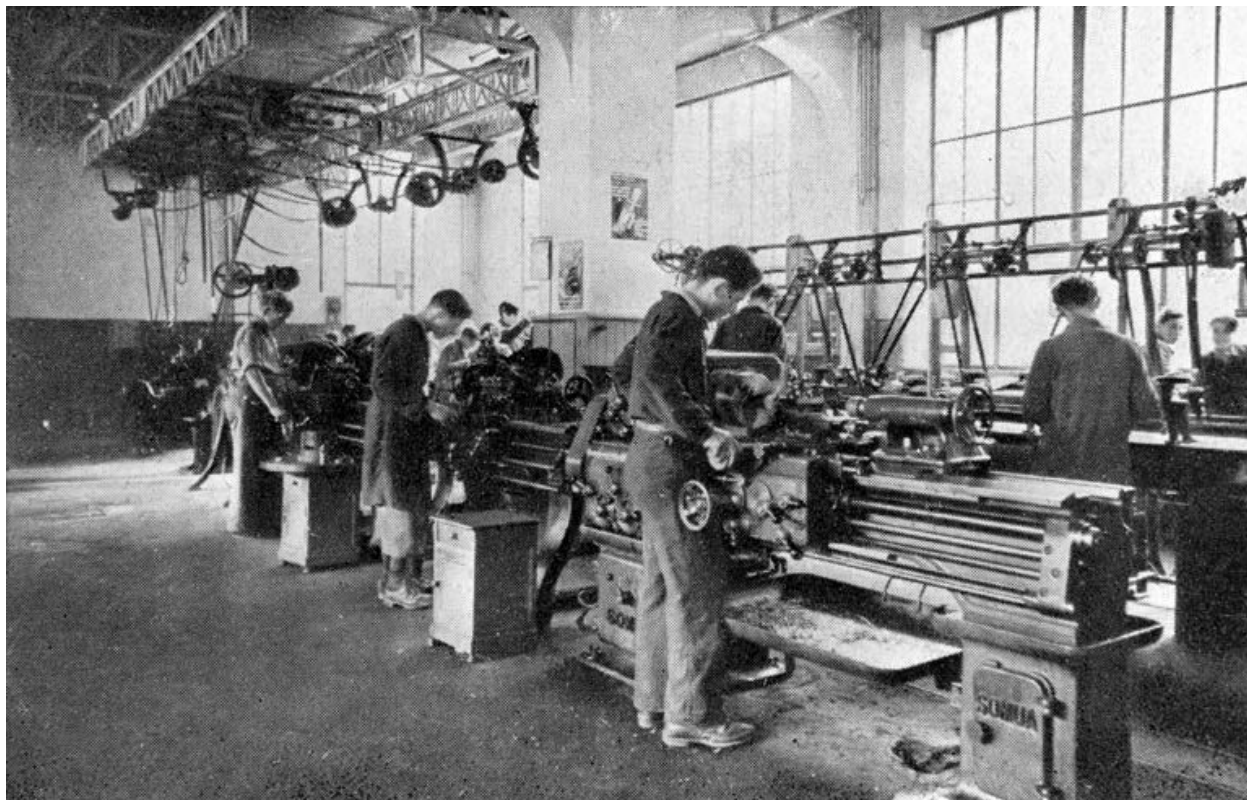
IVR43_19963900401X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [ca 1949]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



L'atelier de mécanique (tournage), photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949].

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], entre 1932 et 1949**
[Vue d'ensemble et intérieurs d'ateliers], photographie, par R. Ronget, s.d. [entre 1932 et 1949]. Certaines ont été publiées dans : *L'Opinion économique et financière*, juillet 1949, n° 2, p. 153-154.

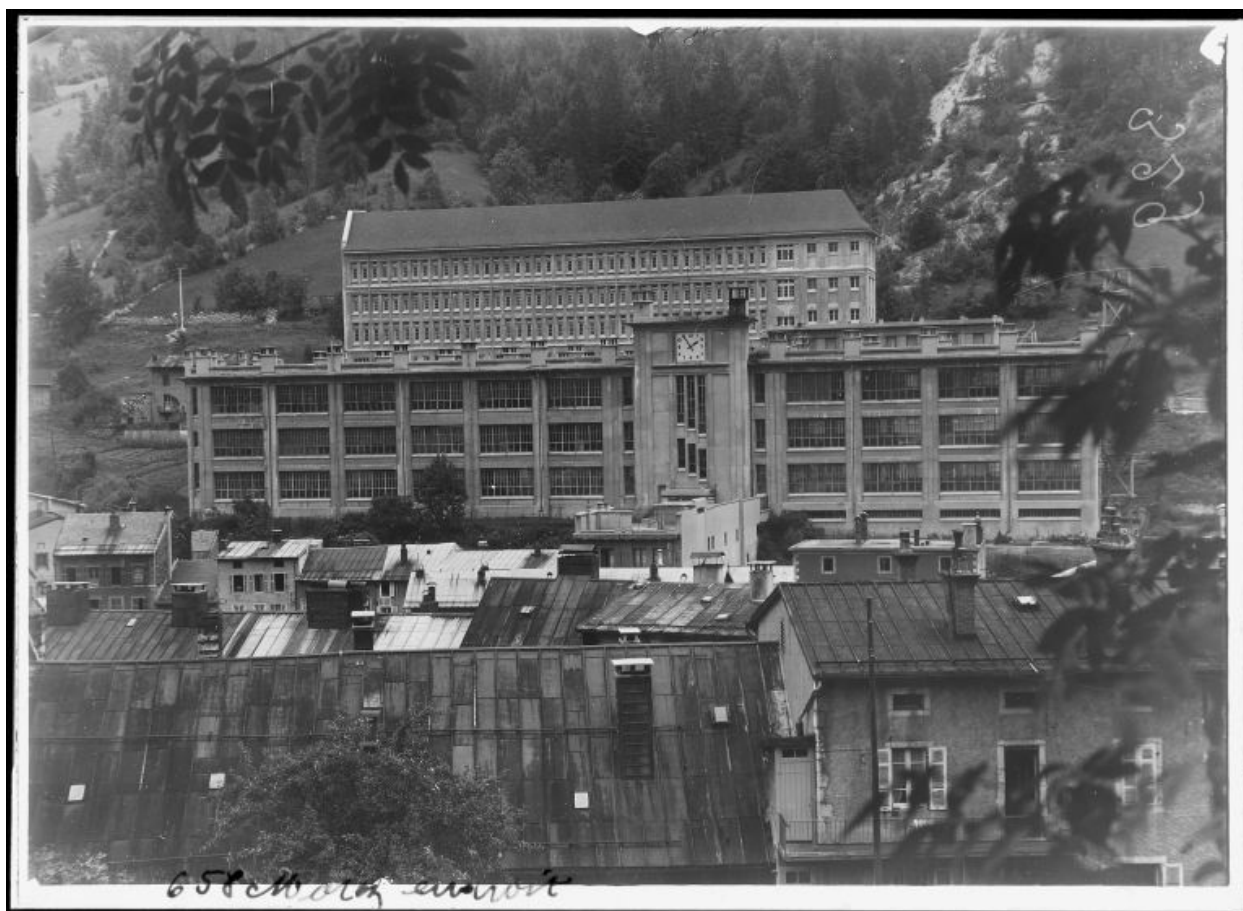
IVR43_19963900393X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Auteur du document reproduit : R. Ronget

Date de prise de vue : [ca 1949]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
tous droits réservés



[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [début des années 1950, avant 1954].

Référence du document reproduit :

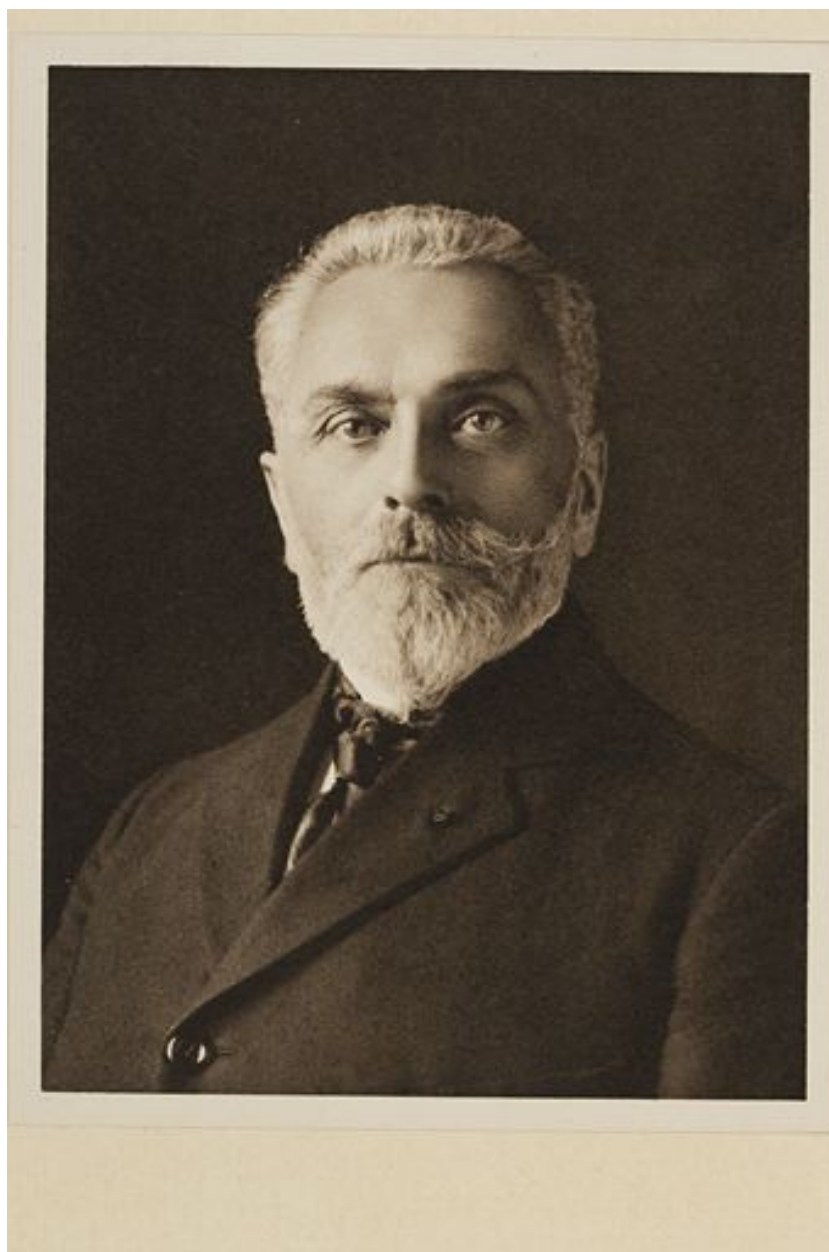
- **[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], début des années 1950 (avant 1954)**
[Vue d'ensemble des bâtiments, depuis le sud-ouest], photographie, par Jules Manias (?), s.d. [début des années 1950, avant 1954], plaque de verre 13 x 18 cm.
Région Franche-Comté, Inventaire du Patrimoine, Besançon : Fonds Manias

IVR43_20063900292PY

Auteur du document reproduit : Jules Manias

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Victor Bérard (1864-1931), photographie, par Jean Bastian, décennie 1910 ou 1920.

Référence du document reproduit :

- **Victor Bérard (1864-1931), photographie, par Jean Bastian, décennie 1910 ou 1920.**
Victor Bérard (1864-1931), photographie, par Jean Bastian, décennie 1910 ou 1920.
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20123900063NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : Jean Bastian

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927, photographie, par René.

Référence du document reproduit :

- **Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927, photographie, par René.**

Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927, photographie, par René, tirage 17,5 x 22,5 cm.

Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20123900062NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : René

Date de prise de vue : 1927

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927 [détail du directeur Jules Monneret], photographie, par René.

Référence du document reproduit :

- **Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927, photographie, par René.**

Ecole nationale d'Optique de Morez. Participants à la semaine de l'Enseignement de l'Optique 1927, photographie, par René, tirage 17,5 x 22,5 cm.

Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20123900064NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit : René

Date de prise de vue : 1927

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].

Référence du document reproduit :

- **1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].**
1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937], tirage 17 x 22,5 cm, J. David et E. Vallois éd. à Paris (99 rue de Rennes).
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20123900061NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit :

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1^o année [détail centré sur le directeur Octave Prêlat], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937]

Référence du document reproduit :

- **1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].**
1^o année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937], tirage 17 x 22,5 cm, J. David et E. Vallois éd. à Paris (99 rue de Rennes).
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

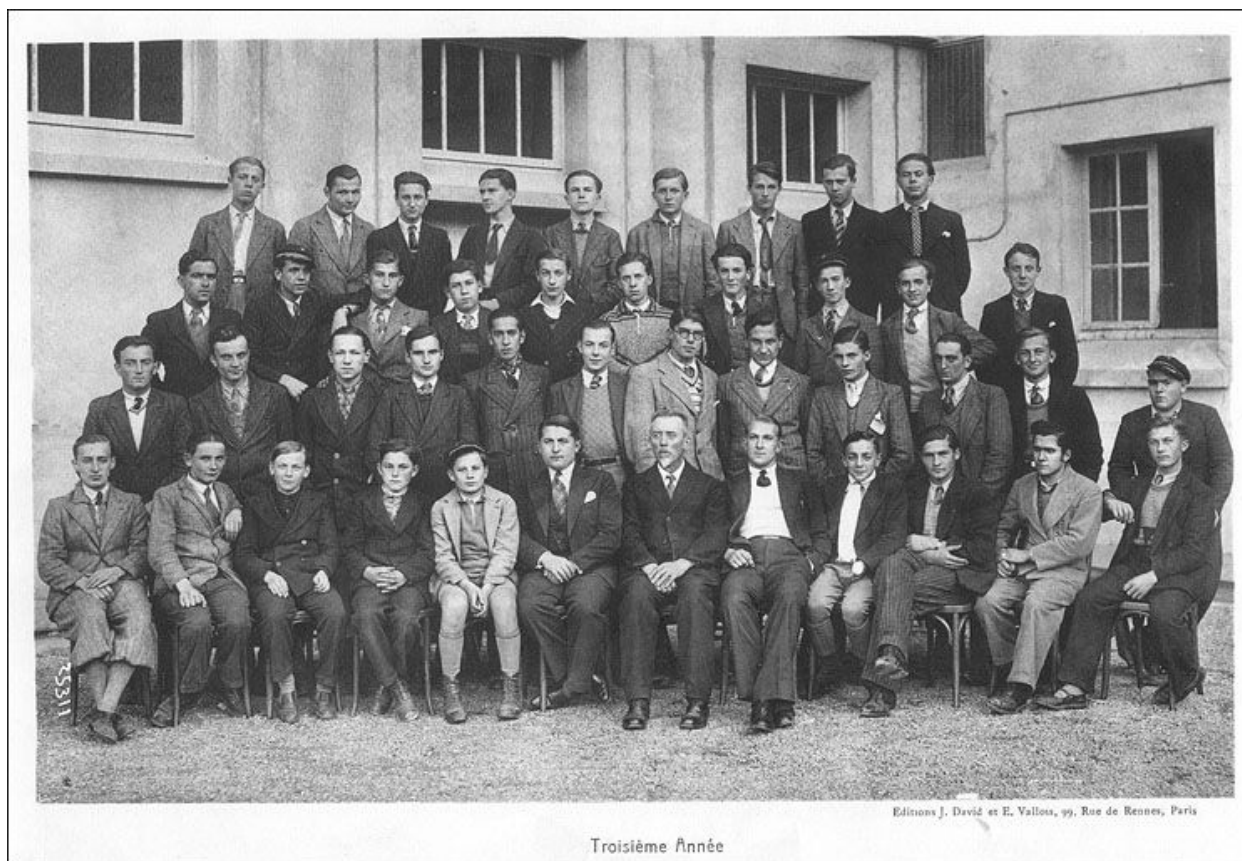
IVR43_20123900065NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Auteur du document reproduit :

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Troisième Année [groupe d'élèves et professeurs], photographie, s.n., s.d. [entre 1932 et 1937].

Référence du document reproduit :

- **[Intérieurs d'ateliers à l'hôtel de ville et dans la nouvelle école], décennies 1930-1940**
[Intérieurs d'ateliers à l'hôtel de ville et dans la nouvelle école], photographie, par les Ets J. David et E. Vallois (99 rue de Rennes, Paris), s.d. [décennies 1930-1940]. Notamment : Atelier de Menuiserie, Atelier de Mécanique, Laboratoire d'Optométrie, Laboratoire d'Electricité, Troisième Année [groupe d'élèves et professeurs].
Archives du lycée polyvalent Victor Bérard, Morez

IVR43_20103900705NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : [date non déterminée]

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, depuis l'ouest.

IVR43_20103900387NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble plongeante, depuis le nord-ouest

IVR43_20033900973X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : vue d'ensemble de l'élévation sur le quai Aimé Lamy.

IVR43_20103900390NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : élévation sur le quai Aimé Lamy.

IVR43_20033900989VA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : inscription sur le quai Aimé Lamy.

IVR43_20123900080NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : portail d'entrée.

IVR43_20033900990V

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



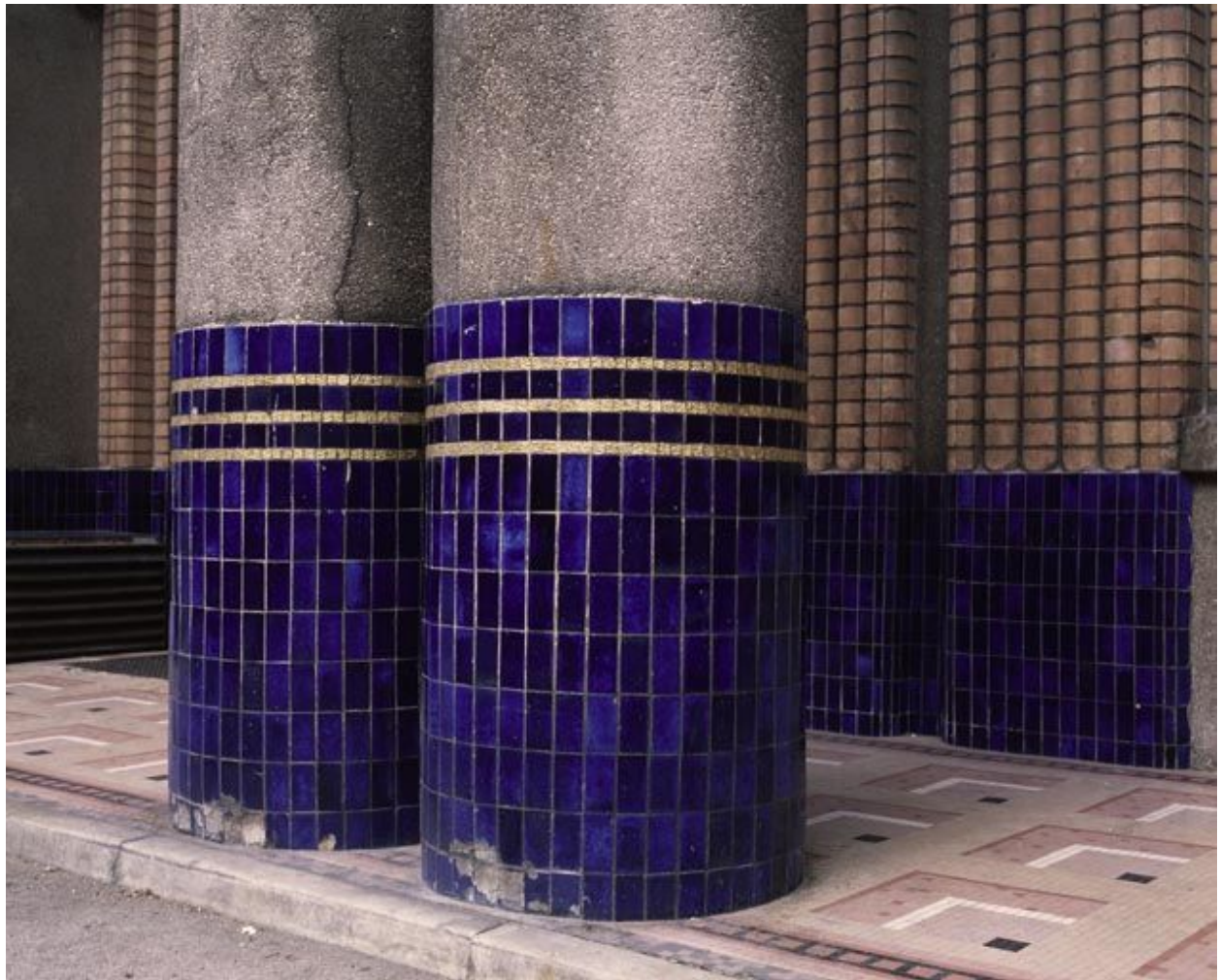
Bâtiment A : appareil de briques et mosaïques de la conciergerie.

IVR43_20033900994XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : base des colonnes.

IVR43_20033900992XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : mosaïques recouvrant la base des colonnes.

IVR43_20103900377NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : mosaïques recouvrant la base des colonnes.

IVR43_20103900378NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : vue d'ensemble, depuis l'ouest.

IVR43_20003901281XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

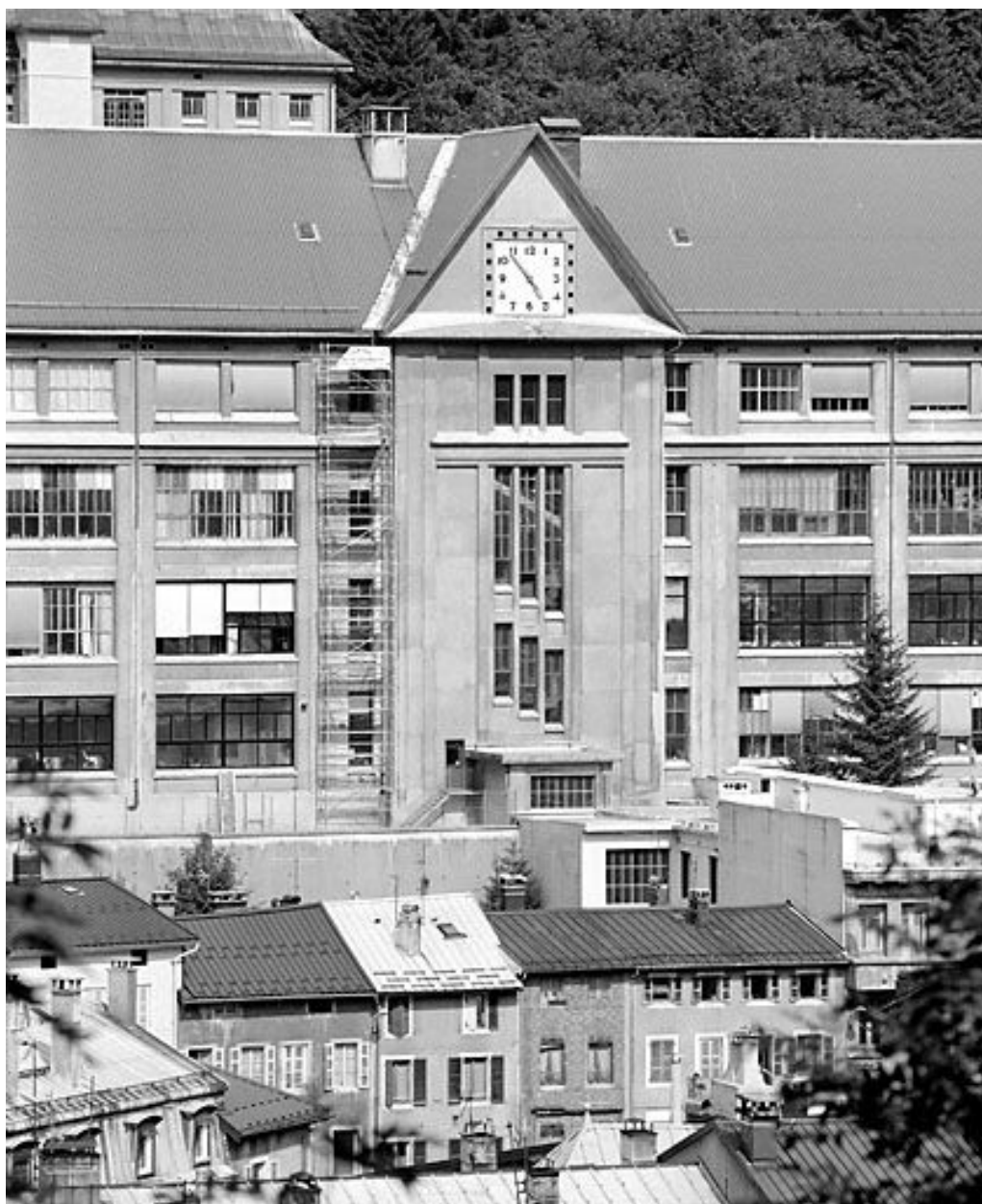


Bâtiment B : avant-corps.

IVR43_20123900089NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : avant-corps.

IVR43_20033900975X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : façade latérale droite.

IVR43_20033900980X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (partiellement masqué par la rotonde de jardin) et extrémité du bâtiment D en arrière-plan.

IVR43_20033900978X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D : façade sur la cour (ouest), après restauration.

IVR43_20103900384NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D : détail de la façade sur la cour, après restauration.

IVR43_20123900068NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D : détail de la façade sur la cour, avant restauration.

IVR43_20023900380VA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D : fenêtres de la façade sur la cour, avant restauration.

IVR43_20033900984X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D (extrémité sud de la façade sur la cour) et cafétéria, avant restauration.

IVR43_20023900382V

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour, terrasse du bâtiment E et bâtiment F.

IVR43_20033900983X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments E et F : façade occidentale.

IVR43_20123900066NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments E et F : façade occidentale (avant restauration du bâtiment D).

IVR43_20033900982XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ronde de jardin.

IVR43_20123900079NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



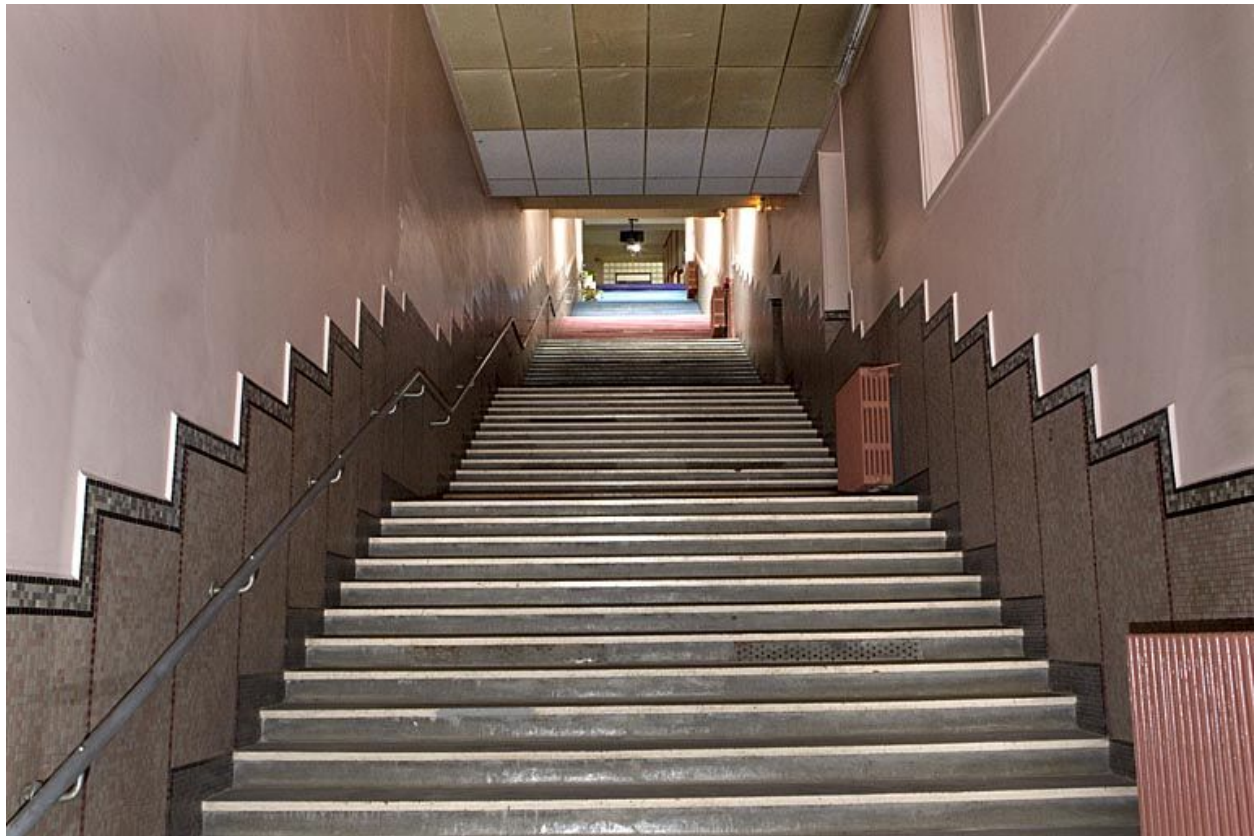
Rotonde de jardin et son escalier.

IVR43_20033900979X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : escalier monumental droit, depuis l'entrée quai Aimé Lamy.

IVR43_20103900752NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : escalier monumental droit, depuis le rez-de-chaussée du bâtiment B.

IVR43_20033901001XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie P : escalier monumental droit, depuis le rez-de-chaussée du bâtiment B.

IVR43_20033901005VA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie P : escalier monumental droit, depuis l'extrémité côté bâtiment D.

IVR43_20033901007X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie P : escalier monumental droit, depuis l'extrémité côté bâtiment D.

IVR43_20033901006X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : cage de l'escalier tournant, au rez-de-chaussée, et escalier monumental droit.

IVR43_20103900385NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : cage de l'escalier tournant, au rez-de-chaussée.

IVR43_20033900996VA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : escalier tournant.

IVR43_20033900998VA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



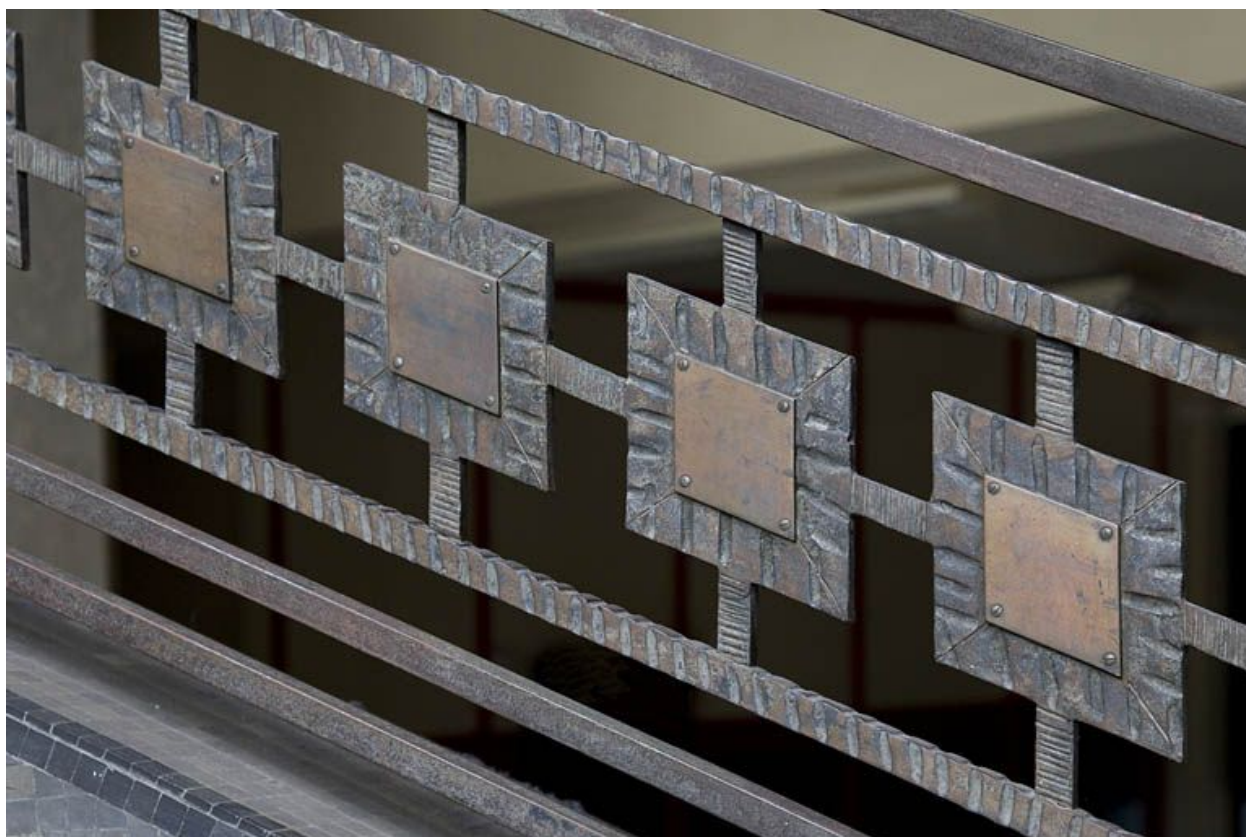
Bâtiment B : détail des colonnes de l'escalier tournant.

IVR43_20033900999X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : rampe de l'escalier tournant.

IVR43_20123900076NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : détail de la mosaïque murale.

IVR43_20033901003XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : détail de la mosaïque murale.

IVR43_20123900075NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique (rez-de-chaussée).

IVR43_20123900087NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique (rez-de-chaussée) : fraiseuses à gauche, presse à injection à droite.

IVR43_20033901030X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : machine d'usinage par électroérosion à fil. Machine Robofil 300, de la société Agie Charmilles.

IVR43_20033901034X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : vue d'ensemble des tours Ernault Batignolles.

IVR43_20033901032X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : vue plongeante sur les tours.

IVR43_20033901019X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : vue d'ensemble des tours.

IVR43_20033901035X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : vue d'ensemble de trois tours.

IVR43_20033901020X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de mécanique : machine à commande numérique (centre d'usinage 5 axes).

IVR43_20123900088NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, atelier de microtechniques : conception assistée par ordinateur.

IVR43_20123900090NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : hall du 1er étage.

IVR43_20023900396X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : couloir de l'administration, au 1er étage.

IVR43_20033901009XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le grand amphithéâtre (1er étage), depuis le fond.

IVR43_20103900386NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le grand amphithéâtre (1er étage), depuis la scène.

IVR43_20023900417XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le grand amphithéâtre, de trois quarts.

IVR43_20023900420XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



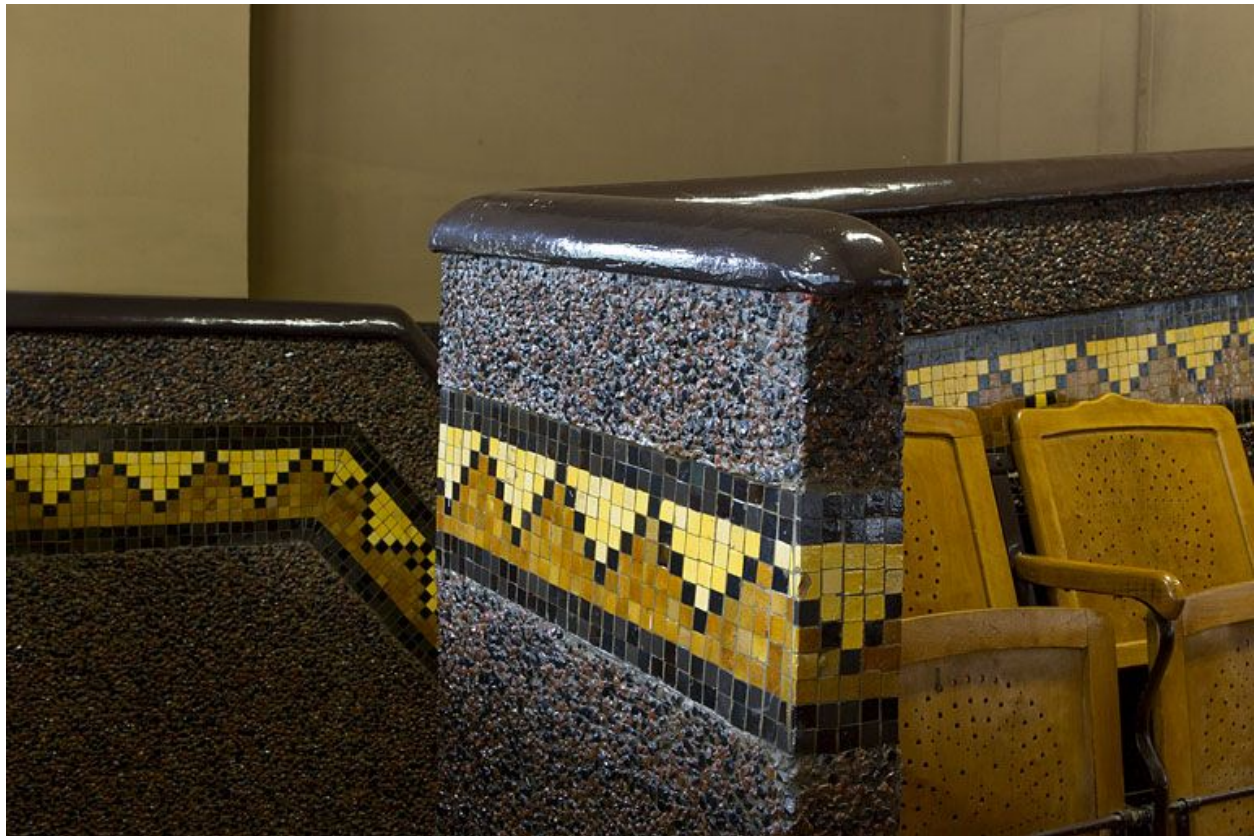
Bâtiment B, grand amphithéâtre : muret avec revêtement de gravillons et mosaïques.

IVR43_20103900381NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



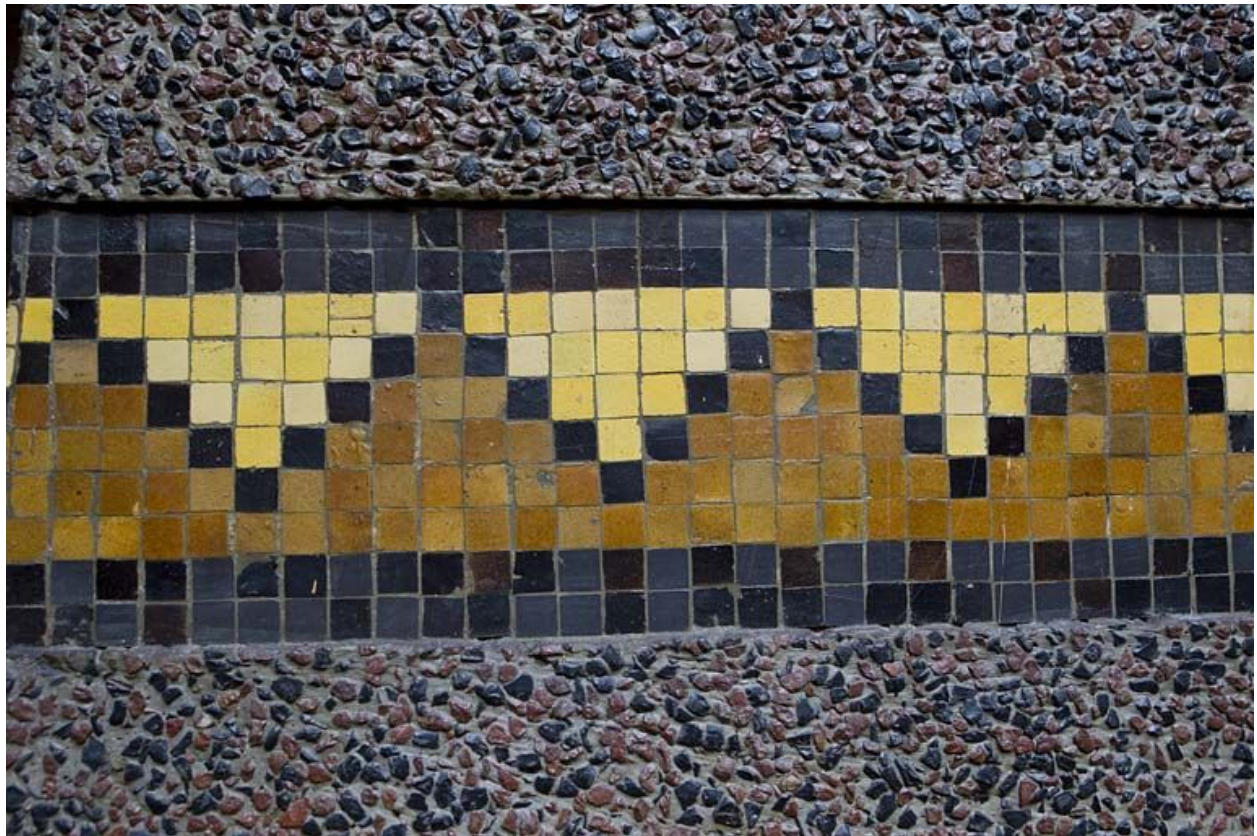
Bâtiment B, grand amphithéâtre : muret avec revêtement de gravillons et mosaïques.

IVR43_20103900382NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



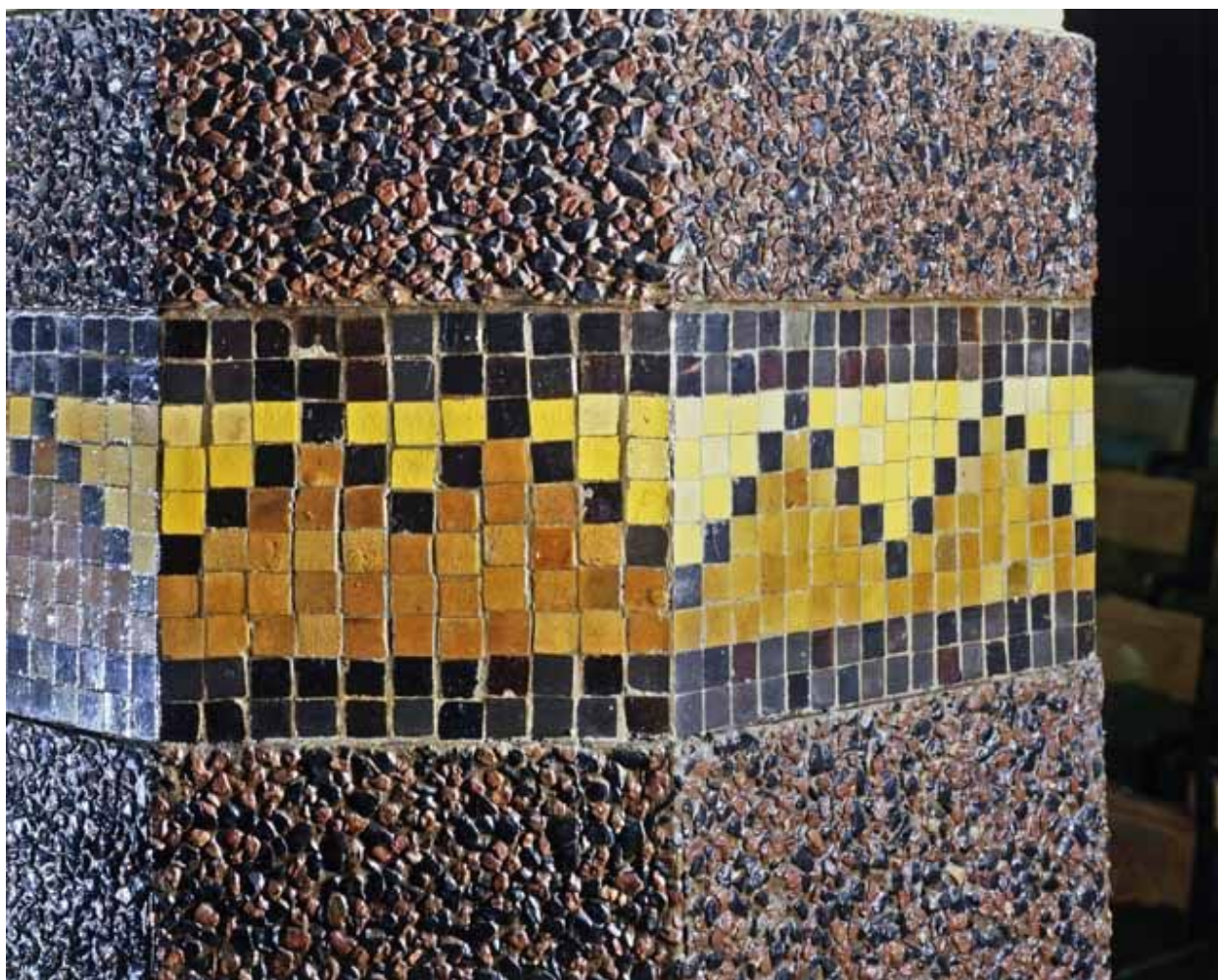
Bâtiment B, grand amphithéâtre : revêtement de gravillons et mosaïques.

IVR43_20103900379NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, grand amphithéâtre : revêtement de gravillons et mosaïques.

IVR43_20023900401VA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, grand amphithéâtre : panneau alliant gravillons et mosaïques.

IVR43_20023900405XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, grand amphithéâtre : revêtement de gravillons et mosaïques.

IVR43_20103900383NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, optique-lunetterie (1er étage) : machines à déborder.

IVR43_20033901021X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, optique-lunetterie (1er étage) : ensemble de machines à déborder. Meuleuses MD2, d'Essilor.

IVR43_20123900084NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, optique-lunetterie : ensemble de machines à déborder.

IVR43_20033901022X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : atelier de " prise de vue " (1er étage).

IVR43_20103900389NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : atelier de " prise de vue ".

IVR43_20123900069NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : atelier de " prise de vue " (1er étage).

IVR43_20033901039XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : atelier de " prise de vue ".

IVR43_20123900083NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : examen de la vue en contactologie.

IVR43_20123900102NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le magasin d'application (1er étage).

IVR43_20033901046X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le magasin d'application.

IVR43_20123900081NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : le magasin d'application.

IVR43_20123900082NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : couloir au 2e étage. Les arcs en béton soutenant le plancher du 3e étage sont partiellement visibles.

IVR43_20023900395X

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



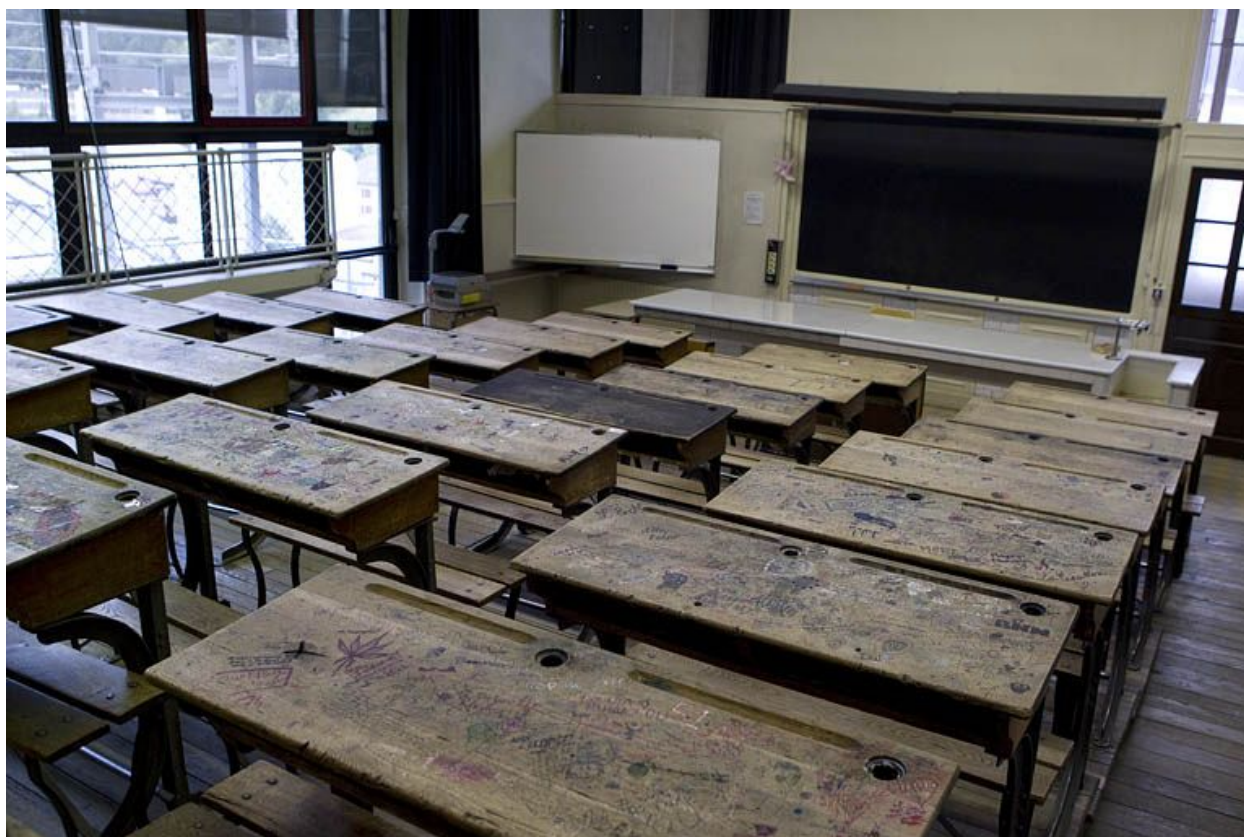
Bâtiment B : amphithéâtre de sciences (2e étage), depuis le tableau.

IVR43_20023900387V

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : amphithéâtre de sciences (2e étage), depuis le fond.

IVR43_20103900388NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : amphithéâtre de sciences, depuis le fond.

IVR43_20023900389XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : rangée de pupitres.

IVR43_20123900071NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : plateau d'un pupitre.

IVR43_20023900394XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : espace à l'arrière du tableau en verre.

IVR43_20023900384V

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : sorbonne de laboratoire, à l'arrière du tableau en verre.

IVR43_20023900383V

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, amphithéâtre de sciences : détail de la sorbonne de laboratoire.

IVR43_20023900386XA

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : une salle de classe en filière générale.

IVR43_20123900103NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : une salle de classe en filière générale.

IVR43_20123900104NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : gymnase (3e étage).

IVR43_20103900751NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : charpente en béton.

IVR43_20033900985X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : charpente en béton.

IVR43_20123900070NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : atelier de fabrication des composants optiques.

IVR43_20033901027XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D (internat) : l'une des chambres rénovées.

IVR43_20123900077NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment D (internat) : l'une des chambres rénovées.

IVR43_20123900078NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation